



▶ ▶ ▶ **Le Livre blanc  
de l'économie  
essonnienne**

# Sommaire

## Essonne Développement – Livre blanc

- 04 Introduction**  
Le nécessaire renouvellement  
de l'action publique
- 06 L'éclairage de l'économiste**  
L'accélération du changement  
du modèle économique par Philippe Dessertine
- 11 Diagnostic**  
L'Essonne en chiffres
- 12 L'économie essonnienne : un état des lieux**
- 26 Synthèse**  
Synthèse des auditions
- 32 Propositions**  
Nos propositions d'actions
- 43 Contributeurs**  
Les contributeurs au Livre blanc

**L** Essonne est un département formidable avec un immense potentiel de développement et de rayonnement sur toute l'Île-de-France. Forte de ses richesses géographiques, historiques, scientifiques, et surtout humaines, elle a déjà donné les preuves de son dynamisme et de ses capacités novatrices. Pour devenir un pôle territorial incontournable, il lui reste à affirmer sa propre identité et à construire son avenir.

Aujourd'hui, nul ne peut grandir seul. Les réformes territoriales induites par la loi MAPTAM et la loi NOTRe obligent plus que jamais à créer des synergies profitables à tous.

C'est dans cet esprit que s'est engagée, à l'initiative d'Essonne Développement, une réflexion commune entre tous les acteurs du territoire, qu'ils soient institutionnels ou économiques, autour d'une question simple : quelles sont les clés pour réussir l'Essonne économique de demain ?

Après plus de 80 auditions, plusieurs réponses ont émergé. Les pistes de travail sont nombreuses : les problèmes de mobilité, la lisibilité du département, l'efficacité de l'action publique, l'adaptation des formations aux besoins des entreprises.

Pour atteindre ces objectifs, et malgré un contexte budgétaire très contraint, le Conseil départemental entend changer de paradigme et mettre en œuvre des politiques publiques résolument volontaristes. Le développement économique de notre territoire passe par une mobilisation massive sur des

vecteurs plus porteurs, mieux ciblés. Le déploiement du Très Haut Débit, l'amélioration de l'offre de transports, le soutien aux grands projets de territoires, les conditions d'accès au logement, à l'emploi, l'encouragement au tourisme vert sont autant de domaines dans lesquels le département doit jouer son rôle d'initiateur et de facilitateur aux côtés de tous les acteurs publics ou privés.

Avec Essonne Développement et le soutien du Conseil régional d'Île-de-France, le Conseil départemental entend fédérer toutes les énergies pour porter un projet d'avenir profitable aux entreprises, aux territoires, aux Essonnais. C'est la recette de cette alchimie que veut présenter ce Livre blanc, qui a vocation à devenir la pierre angulaire d'une nouvelle organisation et d'une nouvelle méthode de l'action publique.



**François Durovray,**  
Président du Conseil  
départemental  
de l'Essonne



**Patrick Imbert,**  
Président de Essonne  
Développement  
et vice-président  
au développement  
économique,  
à l'aménagement  
et à l'innovation

# Le nécessaire renouvellement de l'action publique

L'organisation territoriale française s'est progressivement déconcentrée et décentralisée à partir des années 1980 pour transférer un certain nombre de compétences administratives de l'État vers les entités et les collectivités locales distinctes de lui. Ce mouvement s'est vu constitutionnalisé en 2003 avec sa transcription dans l'article 1<sup>er</sup> de la Constitution et marqua, dès lors, une étape majeure dans l'évolution du découpage territorial français. L'État centralisé et unitaire devenait décentralisé en s'appuyant sur un maillage animé par quatre échelons administratifs : les communes, les intercommunalités, les départements et les régions.

Dans un deuxième temps, en 2009 et 2010, les services déconcentrés ont fait l'objet d'une profonde réorganisation, dans le cadre d'une réforme d'ensemble de l'administration territoriale de l'État. Cette entreprise, dans la continuité du mouvement de décentralisation, appelait à une plus grande rationalité et à une plus grande efficacité du fonctionnement et de l'articulation entre les collectivités territoriales.

Or cette volonté continue d'animer aujourd'hui l'esprit d'aménagement du territoire. La loi portant sur la Nouvelle Organisation du Territoire de la République (loi NOTRe), promulguée le 7 août 2015, s'inscrit, en effet, dans cette perspective. Ce troisième volet de la réforme des territoires voulue par le président de la République, après la loi de Modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles (loi MAPTAM) et la loi relative à la délimitation des régions, délimite les nouvelles compétences des collectivités territoriales.

Cette réorganisation d'ensemble des compétences s'inscrit, par ailleurs, dans un changement de paradigme plus profond, dans lequel les régions et les intercommunalités deviennent les échelons territoriaux de référence en concentrant de nouvelles compétences, dont celle du développement économique.

En supprimant la clause de compétence générale dont bénéficiaient les régions et les départements, la loi NOTRe redessine le paysage des intervenants du développement économique : les régions deviennent la collectivité responsable sur leurs territoires du développement économique.

Les régions ont ainsi désormais la compétence exclusive de l'élaboration de deux schémas prescriptifs majeurs couvrant les deux volets du développement économique : le Schéma régional du développement économique,

d'innovation et d'internationalisation (SRDEII), d'une part, et le Schéma régionale d'aménagement du développement durable et d'égalité des territoires (SDRIF pour l'Île-de-France) d'autre part. Ces deux schémas bénéficient, en outre, d'un caractère prescriptif vis-à-vis des décisions des autres collectivités et viennent se substituer aux schémas préexistants.

Ce nouveau cadre réglementaire constitue un enjeu majeur et notable pour les départements souhaitant assurer et pérenniser la continuité du développement économique sur leur territoire.

Le département de l'Essonne s'inscrit en première ligne dans cette perspective. Territoire de la grande couronne de la première région économique française, l'Essonne ambitionne, en effet, de poursuivre son intégration dans le mouvement métropolitain et compte voir s'élaborer une stratégie efficiente d'accompagnement de ses acteurs économiques au sein de la région Île-de-France. Plus encore, le développement économique, en tant que vecteur d'inclusion sociale et facteur d'identité et d'attractivité, est un enjeu stratégique pour le Conseil départemental de l'Essonne – dont l'engagement dans ce domaine s'inscrit dans la durée. L'appui aux projets structurants (Genopole), l'investissement dans les équipements de recherche de dimension mondiale (Synchrotron, Teratec...), la promotion d'un développement équilibré du territoire (développement du Sud-Essonne dans le cadre du Pacte, projet de reconversion de la base aérienne 217) sont autant d'illustrations de la volonté affirmée du département pour développer son territoire. Une volonté qui se projette également dans les années à venir puisque l'Essonne compte plusieurs projets d'envergure comme l'émergence d'un cluster drones et d'un cluster sécurité-défense-sûreté, la création d'un « living-lab » sur l'inclusion sociale ou la définition d'un cluster sport-santé autour du projet de grand stade de la Fédération française de rugby. Tout cela démontre et manifeste le potentiel économique dont dispose l'Essonne et légitimise la nécessité d'une continuité du développement économique dans ce nouveau cadre réglementaire.

C'est précisément dans cette perspective que le Conseil départemental et Essonne Développement ont pris l'initiative de rédiger le Livre blanc avec le concours du cabinet Créaspace et de l'économiste Philippe Dessertine.

Ce Livre blanc se propose à cet effet de dresser, en premier lieu, le profil économique du territoire essonnien pour en saisir les traits essentiels et discerner les enjeux auxquels il se confronte. Ce portrait se complète, dans un second temps, par l'analyse des besoins et des attentes des structures actrices du développement économique sur le territoire. La synthèse de 80 auditions réalisées par Essonne Développement permet de confronter l'action publique à la demande des acteurs économiques essonniers et de mettre en exergue la nécessité d'une action publique réactive, de proximité, efficace et efficiente dans un contexte budgétaire contraint. Le Livre blanc se conclue avec la proposition de 43 actions prioritaires concrètes à mettre en œuvre pour le département.

Ce travail sera remis à la présidente de la Région Île-de-France – Madame Pécresse – d'ici septembre et participera à l'élaboration du SRDEII piloté par la Région. Il servira également de fondement à la signature d'une charte d'engagement entre la Région, le département et Essonne Développement.

# L'accélération du changement du modèle économique

Par Philippe Dessertine

La période qui s'ouvre est celle de l'une des plus importantes mutations de l'humanité. Le modèle économique hérité de l'Occident au XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècle n'est plus adapté aux défis que doit relever la planète : ceux d'une mondialisation et d'une intégration de pays émergents aux démographies en expansion fortes ; ceux d'une réaction nécessaire et de grande ampleur en réponse au dérèglement climatique ; ceux des exigences d'une population dans l'attente d'une réduction des inégalités et de la place donnée aux aspirations individuelles, notamment pour les jeunes générations.

## L'ESSONNE ET L'ÎLE-DE-FRANCE FACE AU NOUVEAU MODÈLE ÉCONOMIQUE

1

Le changement qui s'ouvre est bien plus large que celui concernant la seule sphère économique. Se nourrissant de la recherche scientifique, il conditionne en partie des bouleversements sociaux, politiques, dont il est difficile de mesurer le rythme autant que l'ampleur.

### LE MOTEUR DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Cette mutation a déjà commencé ; elle s'appuie sur une intensification des découvertes scientifiques et à leurs applications dans le domaine économique. Un facteur commun central est celui des mathématiques appliquées aux *big datas* (données massives), donnant lieu à des applications notamment dans le numérique, la robotique, la génétique, les nanotechnologies...

La mutation suppose non seulement l'apparition de nouveaux produits, services, métiers, mais plus important encore, un changement profond dans le mode de vie et dans l'organisation sociale.

### LE RAJEUNISSEMENT DES GRANDES ENTREPRISES MONDIALES

Ce phénomène implique de grands bouleversements dans l'économie et dans le monde de l'entreprise.

Les géants d'aujourd'hui, déjà largement issus des nouvelles technologies, annoncent le phénomène. En valeur financière, c'est-à-dire en extrapolant les bénéfices de demain, ces entreprises dominent déjà celles de l'ancien monde.

Le processus de rajeunissement des plus grandes firmes mondiales devrait se poursuivre et s'accélérer. Il est encore très insuffisant en Europe et en France où le peu de renouvellement des grands indices boursiers comme le CAC 40 est l'indicateur d'une activité économique encore trop tournée vers les succès d'un passé de plus en plus lointain, quand bien même ces organisations manifestent de grandes capacités d'évolution.

### LA TRANSITION ENTRE ANCIEN ET NOUVEAU MODÈLE

La phase de transition entre le nouveau et l'ancien modèle se traduit par un bouleversement des pratiques de management et de production de la quasi-totalité des entreprises. La société Uber est un emblème de ce phénomène. Créée en 2009, elle atteint une valeur, sept ans plus tard, équivalente à celle de Volkswagen et supérieure à celle d'Airbus. Son nom est devenu si connu qu'il est passé dans le langage courant ; son succès a été foudroyant et n'a été anticipé par aucun spécialiste ; mais surtout, dans un domaine très traditionnel, celui du transport des personnes, l'approche d'Uber crée des emplois dans des zones difficiles (l'entreprise est devenue le premier employeur de la Seine-Saint-Denis), tout en plaçant les autorités face à la subite obsolescence de tous

les textes et règlements régissant les professions touchées de plein fouet par l'apparition de ce concurrent d'un autre genre. Les manifestations et levées de boucliers révèlent d'abord la difficulté de chercher des aménagements à la marge sans être totalement débordés par une autre manière d'envisager l'économie, ensuite l'incapacité des pouvoirs publics de répondre aux défis immédiats que suscitent ces nouveaux modèles. À titre d'exemple, Uberpop, le transport dans des voitures de particuliers, a été interdit en France. Mais comment vérifier que les propositions de Blablacar, autre vedette des nouveaux services dans le secteur, ne deviennent pas peu à peu, non pas la proposition de places pour un voyage, mais des voyages décidés par les propriétaires d'automobiles en raison d'une forte demande de covoyage ?

### UNE INNOVATION TOUT TERRAIN

En réalité, les initiatives fleurissent partout, tous les jours. C'est le propre d'une période de mutation totale. Les illustrations précédentes prouvent que la puissance publique ne doit pas être absente mais a l'impératif de réinventer totalement son action. Pour parvenir à jouer un rôle de défense des intérêts du consommateur et du citoyen, cette puissance publique doit notamment trouver la taille critique adéquate. Elle ne doit pas être trop grande – elle serait débordée sur un vaste territoire par des logiques individuelles impossibles à encadrer dès lors que le principal moteur de l'innovation est en la matière la liberté et l'initiative privée ; elle ne doit pas être trop petite, tant les succès conduisent très vite les structures à grandir et à leur donner des moyens qui inversent le rapport de force, devenant très défavorable à une structure publique dépassée.

## L'ÎLE-DE-FRANCE DANS LA GRANDE MUTATION MONDIALE

### 2

L'Île-de-France est une entité disposant a priori d'une taille d'acteur mondial. Elle est en PIB la deuxième entité européenne et devrait en toute logique constituer l'une des zones où devrait apparaître le nouveau modèle. Or tel n'est pas le cas.

### L'ÎLE-DE-FRANCE, SUIVEUR PLUS QUE LEADER

Si la récente appellation *French Tech* remporte un franc succès, si la France en général et la Région en particulier manifestent de réelles dispositions

à l'innovation comme en témoigne la remarquable délégation française à Las Vegas lors des grandes rencontres de l'innovation, le constat statistique est bien moins positif. La France est très en retard sur le pourcentage d'entreprise du numérique et des nouvelles technologies comparée à ses concurrents européens, y compris pour des pays de taille plus petite, situés notamment dans le nord de l'Europe. Le constat est encore plus frappant avec des zones comme Londres ou Berlin, comme le révèlent plusieurs rapports récents, aussi bien internationaux que nationaux (cf. en particulier celui de *France Stratégie* de janvier 2016).

Il est donc primordial pour la France, grande puissance technologique autant que de recherche, de penser les défis pour retrouver au plus vite une croissance de ses nouvelles activités sur des territoires bien identifiés.

### L'ESSONNE, UNE COLLECTIVITÉ PUBLIQUE AYANT LA TAILLE CRITIQUE

Quand on observe les grandes zones d'innovation mondiale, il est souvent non approprié de se focaliser sur la totalité du territoire. En général, dans la Silicon Valley, à Tel Aviv, à Londres, l'innovation n'est pas uniforme sur le territoire ; c'est plutôt sur une entité territoriale plus petite, ayant néanmoins une taille suffisante, que se produit l'essentiel des innovations, se répartissant ensuite lors de la traduction opérationnelle sur un territoire plus large bien que rapproché.

À la différence de la plupart des départements de la grande couronne, l'Essonne dispose de cette taille, notamment démographique, qui en d'autres endroits du monde connaissant la même mutation, la Chine par exemple, est celle de villes moyennes. Elle dispose aussi sur son territoire de la meilleure des matières premières, permettant l'émergence de ces projets qui peuvent se muer en succès économiques. Ce terreau favorable est celui de la recherche scientifique. Le plateau de Saclay est conçu à cet effet ; il faut lui ajouter notamment l'université d'Évry ou le Genopole, soit des atouts extraordinaires que lui envient nombre de départements français, y compris dans la couronne parisienne.

### LE CONSTAT D'UN POTENTIEL NE SUFFIT PAS

Ce constat primordial de richesses potentielles effectué, comment le bonifier, comment le transcender ? Il s'agit là d'une responsabilité, une responsabilité positive certes, mais qui impose une mise en œuvre opérationnelle. Avec des tels atouts, il serait anormal que le PIB nouveau modèle ne s'accroisse pas très vite dans le département ; il serait anormal que la jeu-

nesse locale ne considère pas que la zone est la meilleure pour trouver un emploi ou pour bénéficier d'une dynamique de long terme ; et même, dans cette ambition nécessaire, il serait anormal que ne se constitue pas un flot pérenne et puissant de talents provenant de l'extérieur et s'installant en Essonne soit pour exercer des activités de recherche fondamentale afin de les transformer directement ou indirectement en projets économiques. Pour prendre la mesure de cette responsabilité, il est important de souligner encore l'urgence de la prise de conscience, car l'accélération vertigineuse de l'innovation se poursuit de mois en mois dans les laboratoires de la planète et dans toutes les zones de créations de start-up.

## L'ÎLE-DE-FRANCE ET LA CRÉATION D'UNE NÉCESSAIRE DYNAMIQUE

3

Cette notion même de start-up permet de mesurer dans quelles directions doivent se porter les efforts des collectivités publiques d'Île-de-France, qui doivent gérer des différences fortes avec d'autres entités aussi bien sur le plan mondial qu'europeen.

### LA CONTRAINTÉ DES FINANCES PUBLIQUES DANS UN CONTEXTE DE FONDS PRIVÉS

La contrainte des finances publiques n'ira pas en s'atténuant. Il est trop tard désormais pour regretter que la France n'ait pas pris assez tôt la mesure des dangers que représentent les ponctions de la dette publique sur la capacité d'investissement du pays dans l'essor rapide d'un nouveau modèle. Quoi qu'il en soit, dans toutes les zones de fort développement économique de par le monde, les sommes en jeu pour porter des projets ne sont plus des dimensions de collectivités publiques, quelles qu'elles soient. Si les fonds publics peuvent avoir un intérêt pour les structures à l'état embryonnaire (par exemple dans les pépinières), ils deviennent marginaux quand le projet devient crédible dans son développement. Le financement devient privé dès le stade du décollage (les fameuses licornes, d'une valorisation d'un premier milliard de dollars) plus encore quand le projet entre en phase de croissance rapide (des entreprises ayant une valeur aux alentours des vingt milliards de dollars, dimension récurrente pour commencer à envisager des acquisitions) sans parler de l'acquisition d'un statut de leader aux alentours de cent milliards de dollars. Tel apparaît désormais le paysage

concurrentiel des jeunes géants d'aujourd'hui, préfigurant les batailles et les bouleversements à venir. Est-ce à dire que dans ce contexte, les collectivités publiques françaises se trouveraient hors d'un jeu les dépassant totalement ? Non, car il existe plusieurs dimensions cruciales dans lesquelles leur apport peut être déterminant.

### LA NÉCESSITÉ D'UN AFFICHAGE STRATÉGIQUE

L'Île-de-France souffre d'un déficit en termes d'affichage clair d'une stratégie de développement du nouveau modèle. La définition d'un axe stratégique majeur par la Région serait un élément de lisibilité fort des acteurs économiques ; les collectivités locales pourraient alors chacune se positionner dans la réalisation des objectifs en jouant le cas échéant sur ses spécificités, et ses éventuels points forts. L'Essonne se distingue des autres collectivités de la Région par l'importance de ses capacités de recherche et de leurs facultés de transformation en projets économiques. On pourrait comparer cette situation à celle de Brooklyn dans le développement de New York. Le maire de la ville, Michael Bloomberg, avait voulu au milieu des années 2000 créer dans le *borough* la seconde zone d'innovation des États-Unis après la Silicon Valley. En poursuivant le parallèle, l'aspect financement géré par la place financière de Manhattan serait dans le cas de l'Île-de-France davantage dévolu à la place de Paris, pour autant que son attractivité se développe pour compenser la perte d'influence de la dernière décennie.

### LA STRATÉGIE D'EXCELLENCE DANS LA RECHERCHE FONDAMENTALE

Une telle stratégie affichée de la Région est la dimension dans laquelle doit s'inscrire l'Essonne. Cette stratégie doit s'articuler sur une logique d'excellence sur le long terme. Elle implique une politique structurée en matière de recherche fondamentale ; il s'agit du domaine qui pourrait s'avérer déterminant dans le futur. Dans un univers de mutations technologiques ultrarapides, l'articulation des recherches privées et publiques est un facteur clef de succès à long terme. Le secteur privé doit gérer la recherche susceptible de retombées opérationnelles, et pouvant par conséquent être l'objet d'un investissement comparable en bien des points à l'investissement matériel. La question adjacente du crédit impôt recherche se trouve posée ; en effet, auprès de cette recherche privée, doit se maintenir une recherche fondamentale à horizon lointain, celle qu'il est difficile voire impossible de financer par des fonds privés. L'illustration, non exclusive loin s'en faut, mais parlante dans l'exemple, est celle de la recherche menée par le domaine mili-



taire. Aux États-Unis, en Chine, en Russie, une partie très significative des crédits militaires sont dévolus à cette dimension de la compétition menée autour de l'armement sous toutes ses formes; une réelle politique européenne, impliquant coopération et réflexion commune devrait être initialisée et intensifiée dans ce domaine; dans l'attente d'avancées déterminantes, des collectivités publiques locales pourraient jouer le rôle de pionnier et commencer à explorer certaines possibilités leur permettant de susciter des initiatives plus larges, au niveau des États.

### L'INVESTISSEMENT EN INFRASTRUCTURES SPÉCIFIQUES

Dans la perspective de la constitution par la puissance publique locale d'un environnement susceptible de mettre en avant des différenciations positives, doit être mis en avant le rôle des équipements et des infrastructures en général. On sait qu'ils sont considérés comme un point fort de l'attractivité de la Région Île-de-France; combiné au sujet développé dans le point précédent, il serait important d'insister sur l'un des sujets décisifs d'un futur proche, celui de la sécurité des réseaux. La France et l'Europe sont encore très défailtantes sur ce point, comme l'ont illustré les retombées de l'affaire Snowden. Un investissement prioritaire dans ce domaine réalisé par les collectivités d'Île-de-France serait un important avantage différenciant.

Pour terminer dans la perspective des éléments constitutifs d'un environnement favorable au développement d'un nouveau modèle économique, il est important de mettre en avant le rôle que peut jouer une formation continue de grande qualité et sachant être évolutive. Ce grand défi doit être relevé pour non seulement permettre à une collectivité de se trouver dans le wagon de tête de la grande mutation économique et sociale, mais surtout pour y rester. La capacité d'adaptation des entreprises face aux changements de plus en plus brutaux et fréquents de leurs conditions d'activité dépendra, dans sa plus grande part, de l'acquisition par leurs équipes de compétences nouvelles. Là encore, les structures publiques de formation peuvent proposer des avantages différents par rapport à de nombreuses régions d'Europe ou du monde. En France, la distribution des compétences entre département et Région doit permettre de concentrer les efforts de chacune des entités sur les différents types de publics concernés, allant des profils très qualifiés à ceux qui le sont beaucoup moins mais qui, pourvu qu'ils soient capables d'évoluer vite, peuvent espérer trouver des emplois dans le cadre de métiers très évolutifs.

## L'ÎLE-DE-FRANCE ET LES HANDICAPS FRANÇAIS

### 4

Dans la réflexion que doivent mener les collectivités publiques pour favoriser leur attractivité, une attention particulière doit être portée aux handicaps les plus souvent soulignés par les porteurs de projets étrangers ou français expatriés lorsqu'ils expliquent pourquoi ils ne développent pas davantage leurs activités en France.

Trois éléments majeurs reviennent systématiquement; ils sont certes connus, mais l'absence d'avancées significatives dans chacun des trois champs mérite de les mentionner fortement et d'inciter les collectivités à réfléchir aux manières dont elles pourraient, elles aussi, se muer en forces de propositions. L'argument classique de déni de compétence ne peut plus, ne doit plus être invoqué. Chaque strate publique détient une part de responsabilité dans la triple faiblesse récurrente, celle tenant à l'excès de réglementation d'abord, à la fiscalité excessive ensuite, à la difficulté de mobiliser des financements massifs enfin.

### ÉLAGUER LE MAQUIS RÉGLEMENTAIRE, Y COMPRIS AU NIVEAU RÉGIONAL

La réglementation est sans doute l'une des illustrations les plus criantes du paradoxe français, conduisant à réduire les avantages objectifs du pays par un processus quasiment surréaliste de démultiplication des textes, en invoquant toujours des explications légitimes. Ajoutons que le surdimensionnement de la fonction publique française, conduisant à un taux de dépenses publiques sur PIB le plus élevé du monde, joue dans ce raffinement excessif de la norme française; des équipes sont à la disposition des collectivités publiques quand il s'agit d'édicter la norme, de la faire appliquer, de la contrôler puis de réprimer en cas de non-application. Si ce travers pourtant identifié autant que stigmatisé résiste aux commissions et autres initiatives pour le réduire, c'est qu'à tous les niveaux, la prise de conscience est insuffisante.

Les collectivités publiques en Île-de-France doivent avoir conscience de la perte d'attractivité par cette seule raison. Il leur appartient par conséquent de s'obliger à penser leur contribution à la possible réduction de la contrainte réglementaire. Au-delà du processus d'édiction des textes, il est important de réfléchir aux différentes actions permettant l'atténuation des pressions quant aux applications et

contrôles des normes, y compris celles édictées en dehors de leur champ de compétences. Il est étonnant que davantage d'efforts ne soient réalisés dans cette direction, quand il s'agit là de mesures très concrètes, ne supposant aucune dépense publique complémentaire, voire à l'inverse de leur diminution naturelle et positive.

### **ALLÉGER PAR TOUS LES MOYENS LES PRÉLÈVEMENTS OBLIGATOIRES SUR L'INVESTISSEMENT**

La problématique des prélèvements obligatoires n'est pas non plus l'apanage d'une seule collectivité publique, mais de celui de toutes réunies. Le taux de prélèvements obligatoires français sur l'ensemble des acteurs privés se trouve au même rang et en relation directe avec le niveau de dépenses publiques : le plus élevé du monde. Les services de perception de l'impôt et des charges sociales français rivalisent d'innovations pour multiplier les prélèvements, au point parfois d'en faire perdre la conscience aux acteurs du terrain qui ne le mesurent que lorsqu'ils ont l'occasion d'une comparaison internationale. Il s'agit là d'un grand handicap que ne compensent pas, loin s'en faut, les qualités parfois relatives des services publics français.

L'Île-de-France et toutes les collectivités qui la composent doivent s'atteler au chantier. L'axe prioritaire des décideurs politiques, en tenant compte de l'état des finances publiques, est bien celui de favoriser l'investissement et donc la défiscalisation massive, d'une part des investisseurs, d'autre part des profits qu'ils peuvent retirer de leur prise de risque sur le territoire. Étant donné l'énorme quantité de liquidités créées à l'échelle mondiale par les grandes banques centrales, le but pour les collectivités publiques doit être de les attirer sur son territoire, en aucun cas d'espérer les concurrencer par des aides publiques supposant des ponctions fiscales en amont, pour des apports d'une faiblesse insignifiante comparés aux sommes qui peuvent être levées sur les marchés. Pour une collectivité publique, le bon objectif est celui d'attirer une masse énorme de capitaux créateurs de richesse plutôt que d'espérer attirer des projets par de petits financements et de gros impôts.

### **L'INNOVATION DANS LE FINANCEMENT**

La question fiscale permet de parvenir à la fin du raisonnement au sujet, qui en bien des aspects, domine tous les autres : celui du financement des projets. La France cumule les faiblesses. Outre sa fiscalité parfois à la limite du confiscatoire pour les investisseurs, elle s'appuie sur un poids élevé dans le financement privé de grandes banques universelles ; ces dernières sont au cœur d'une régulation internatio-

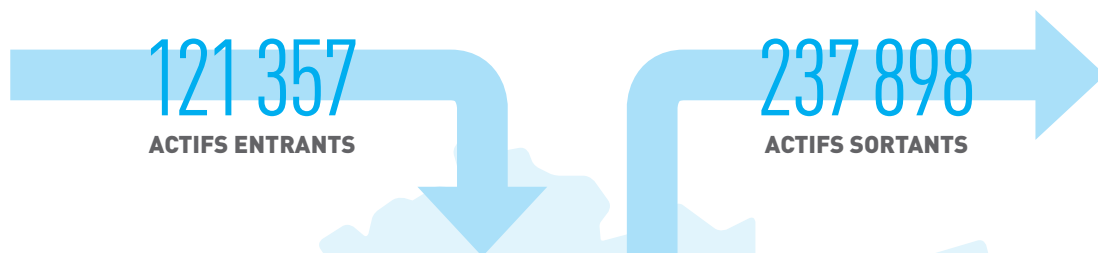
nale cette fois, en augmentation constante, rendant toujours plus improbable le financement massif et rapide de projets lourds de taille mondiale ; de surcroît, l'épargne, pourtant très importante, est dirigée en majorité vers le financement de la dette publique et non vers la prise de risque.

L'Île-de-France doit se saisir du sujet et se demander comment rendre à Paris la place qui devrait être la sienne. Les collectivités publiques doivent donc réfléchir à tous les moyens, y compris les plus innovants, en matière financière. Il en existe beaucoup que n'ont pas explorés les collectivités françaises, y compris en s'appuyant par exemple, non sur des apports directs, mais sur des jeux de garanties qui, combinés avec des structures juridiques spécifiques, pourraient permettre des levées de fonds sur les marchés, et financements à des conditions favorables, aux projets émergents sur le territoire.

À l'heure de l'accélération des changements dans la sphère économique, en reflet de tendances similaires dans la sphère sociale et politique, l'action ciblée pour accompagner les mutations est plus que jamais légitime pour les collectivités publiques telles que le département français. À la fois entité de proximité des projets de terrain, et disposant d'une taille critique pour la mise en œuvre de stratégies ambitieuses, il permet l'articulation des initiatives de taille humaine et leur développement international à grande vitesse. Les départements français comme l'Essonne doivent bien plus encore s'appuyer sur les incontestables avantages du pays, tout en jouant leur rôle au maximum pour que nos faiblesses soient réduites.

Le plus grand des enjeux est celui du temps, ou plus exactement celui de l'urgence. Il est impératif de définir des stratégies ambitieuses, de les mettre en œuvre au plus vite et d'y concentrer le maximum de moyens. Jamais sans doute dans l'Histoire récente, il n'aura été aussi capital pour les dirigeants politiques d'assumer cette responsabilité que leurs concitoyens ne perçoivent que confusément dans leur quotidien.

# L'Essonne en chiffres



**268** ZAE  
sur **3 700** ha

**6**  
pôles de  
compétitivité

TRANSPORTS

**1**  
aéroport



**2**  
gares TGV

**62 476**  
entreprises



**10 400**  
entreprises créées  
en 2014

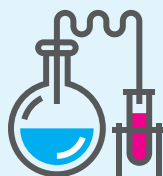


**3 582**  
entreprises  
étrangères



**474 361**  
emplois

RECHERCHE ET  
DÉVELOPPEMENT



**18 059**  
emplois en R&D

**1 560 M€**  
de dépenses en R&D

ÉTUDES

**2**  
universités



**6**  
grandes écoles

**260 000 m<sup>2</sup>**  
de bureaux disponibles



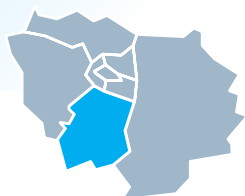
**+ de 40 000** étudiants  
universitaires



**381 000 m<sup>2</sup>**  
d'entrepôts disponibles

# L'économie essonnienne : un état des lieux

L'économie de l'Île-de-France est celle d'une grande région urbaine. Elle fait d'elle une métropole de rang mondial par son poids (1<sup>re</sup> d'Europe avec un PIB de 624 milliards d'euros en 2012<sup>(1)</sup>) et par les fonctions qu'elle regroupe.



**Le département représente dans la région...**

**10 %**

**de la population**  
soit 1 257 000 habitants

**15 %**

**de la superficie**  
soit 1 804 km<sup>2</sup>

**7,8 %**

**des emplois**  
soit 474 361 emplois

L'économie essonnienne tire parti de son insertion dans cette métropole, notamment en matière de dynamisme et d'intensification du rythme des transformations qu'elles soient économiques, technologiques ou sociales.

Le développement essonnien est intimement lié à celui de Paris et de sa première couronne. La deuxième couronne dont fait partie l'Essonne, au même titre que la Seine-et-Marne, les Yvelines et le Val-d'Oise, accueille les activités consommatrices d'espaces, les grands équipements métropolitains dans un urbanisme mixant grands ensembles et nappes pavillonnaires.

La spécialisation liée à la disponibilité et au faible coût du foncier essonnien est mis à mal par les profondes modifications du modèle économique métropolitain et la concurrence des grandes villes du bassin parisien, comme Chartres. Ce moteur historique s'essouffle. La répartition traditionnelle des activités entre le centre et la périphérie n'est plus aussi nette. Ainsi, on remarque que des fonctions supérieures sont désormais accueillies en deuxième couronne, ou encore que les navettes domicile-travail n'ont plus la même polarisation sur Paris.

Au cours des dernières années, deux phénomènes ont impacté l'économie essonnienne et ses territoires. En premier lieu, une crise économique majeure que l'Essonne réussit à traverser en limitant la progression du chômage. En second lieu, des transformations structurelles qui s'accroissent : numérisation généralisée<sup>(2)</sup>, nouvelles manières de produire et de consommer, accélération des mutations technologiques, transition énergétique, nouvelles formes de travail...

L'Essonne évolue vers un modèle de croissance qui est davantage relié à l'ensemble des fonctions métropolitaines de l'Île-de-France et tend à dépasser le modèle antérieur fondé sur un partage de celles-ci.

Dans le cadre de l'évolution des modalités d'intervention des collectivités locales, dans le champ du développement économique et en préparation du SRDEII, la première partie de ce Livre blanc se propose d'esquisser le profil de l'économie essonnienne. L'ambition consiste à décrire la situation de l'économie du territoire, mais également à mettre en exergue les transformations en cours, qu'elles soient liées à la crise de 2008 ou à des ressorts plus structurels.

(1) Insee, comptes régionaux, base 2005. Données 2011 et 2012 provisoires.

(2) On parle de numérisation de l'économie pour les activités liées à la production et aux échanges de biens et de services se transformant pour intégrer les technologies ou les réseaux numériques dans leur fonctionnement.

Cependant, notre ambition va plus loin. Elle pose clairement la question de l'évaluation et de la modernisation des politiques publiques confrontées à l'expression d'une attente généralisée de l'amélioration de la productivité des ressources employées.

Cette dynamique renouvelée des politiques publiques ne peut se construire que sur une connaissance fine du territoire, afin d'être en capacité d'explicitier les objectifs attendus et les améliorations escomptées par les bénéficiaires des actions engagées.

Cette bonne connaissance est également essentielle pour favoriser le partage d'expériences et, dans le respect des valeurs du partenariat, pour développer les coopérations et ainsi faire progresser les projets collectifs et donc favoriser les mutualisations et les actions collectives.

## L'ESSONNE AUJOURD'HUI

### 1

#### UNE POPULATION JEUNE

##### Recensement de la population, pôle emploi

	Ouvriers et professions intermédiaires	Cadres, professions intellectuelles supérieures	Diplômés du supérieur	Jeunes 0-19 ans	Retraités	Femmes
Seine-saint-Denis	46,5 %	15 %	40 %	29 %	16 %	51 %
Yvelines	39,7 %	31,4 %	44,4 %	27 %	20 %	51 %
Seine-et-Marne	47,3 %	17,1 %	32,1 %	28 %	18 %	51 %
Essonne	45,1 %	22,7 %	40,7 %	28 %	20 %	51 %
IDF	39,9 %	29,1 %	47,3 %	26 %	19 %	52 %

(Source : insee - Dares 2014).

De 670 000 habitants en 1968, la population essonnoise est passée à 1 257 000<sup>(3)</sup> en 2014, soit une augmentation de près de 50 % plus importante encore que celle de la Région, qui est pourtant dynamique (+30 %<sup>(4)</sup> entre 1968 et 2014). Ce dynamisme de long terme se confirme sur la période plus récente. Ainsi, entre 2008 et 2014, la croissance démographique essonnoise est de 4,8 %, contre 2,9 % à l'échelle régionale, plaçant ainsi le département en deuxième position des territoires franciliens pour l'augmentation du nombre d'habitants, suivant de près la Seine-et-Marne<sup>(5)</sup>.

Actuellement, les Essonnais représentent 10 % des Franciliens ; ils ont un taux d'activité comparable aux autres habitants de la Région situé aux alentours de 75 %<sup>(6)</sup>, et un tiers d'entre eux ont moins de 20 ans<sup>(7)</sup>, contre un quart en Île-de-France.

Si les actifs essonnais appartiennent majoritairement aux professions « intermédiaires » et « employés », la part des « cadres » et des « professions intellectuelles supérieures » est en progression. L'intégration au phénomène de métropolisation s'illustre ainsi par une nouvelle répartition des activités dans la typologie des emplois.

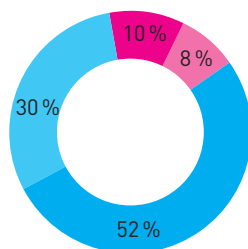
(3) Insee, recensement de la population 2013. – (4) Insee, population des régions au 1<sup>er</sup> janvier.

(5) Insee, recensement de la population 2015. – (6) Insee, RP 2012.

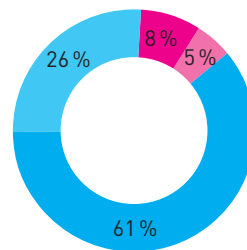
(7) Insee, estimation de la population 2015.

## UNE ÉCONOMIE DIVERSIFIÉE

Répartition des établissements essonniers et franciliens selon les secteurs d'activité en 2014<sup>(8)</sup>



ESSONNE



ÎLE-DE-FRANCE

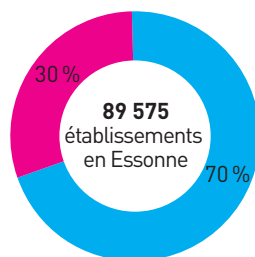
■ Industrie ■ Tertiaire marchand  
■ Construction ■ Tertiaire non marchand

Le département de l'Essonne compte près de 90 000 établissements<sup>(9)</sup>, soit 8,5%<sup>(10)</sup> des établissements de la Région. 70% d'entre eux n'ont pas de salarié. Environ 60% des salariés travaillent dans un établissement comptant 50 salariés et plus. Si le tissu économique est très majoritairement constitué de petites unités, l'Essonne compte des employeurs de grande dimension (publics comme le CEA<sup>(11)</sup>, le Centre Hospitalier Sud Francilien ; privés comme Nokia ou encore la Snecma). Ainsi le tissu économique départemental est très hétérogène en matière de taille des établissements, à l'image du tissu économique régional.

### Les principaux employeurs essonniers<sup>(12)</sup>

Sagem défense Sécurité  
Carrefour hypermarchés  
La Poste  
Air France  
CEA Saclay  
Nokia  
Centre hospitalier Sud-Francilien  
Carrefour Banque  
CNRS  
Conseil départemental de l'Essonne  
Snecma  
CEA Bruyère le Châtel  
Sanofi Aventis R&D  
Propreté Environnement Industriel  
Thales

### Les établissements en Essonne<sup>(13)</sup>



■ Sans salariés  
■ Avec salariés

(8) Insee - Estel 2014.

(9) Unité de production géographiquement individualisée, mais juridiquement dépendante de l'entreprise. Un établissement produit des biens ou des services.

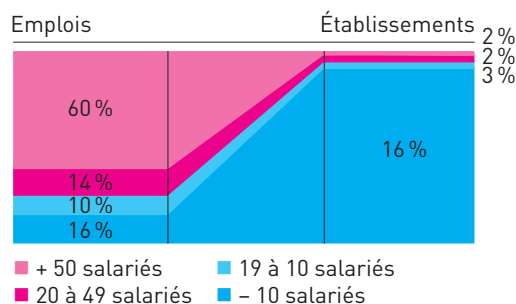
(10) Insee - Clap RP 2012, Répertoire des entreprises et des établissements (Sirene).

(11) Commissariat à l'Énergie Atomique.

(12) Dares - DMMO 2014, Conseil général de l'Essonne, CNRS.

(13) Insee - Clap 31 décembre 2013.

### Part de l'emploi et des établissements en Essonne<sup>(14)</sup>



### LA SPHÈRE PRÉSENTIELLE<sup>(15)</sup>

Dans le département, l'économie productive<sup>(16)</sup> est dominante avec 40% des emplois devant l'économie présenteielle (36%). On note cependant des disparités entre les territoires. Au Nord-Ouest, c'est l'emploi productif qui domine, tandis qu'au Centre et au Sud, c'est, à l'inverse, l'emploi présentiel. Il convient cependant de souligner que l'économie présenteielle joue un rôle prépondérant pour le département. Elle constitue, en effet, le vivier de son économie en la faisant vivre ne serait-ce qu'en répondant aux besoins des Essonnais et des personnes de passage. Par ailleurs, l'attractivité du territoire et l'augmentation du niveau technologique ne peuvent se faire sans être soutenues par la satisfaction des besoins courants. L'économie présenteielle concourt donc à animer le département et à favoriser son attractivité. Enfin, loin d'être marginalisée par l'évolution de l'économie, la sphère présenteielle est, elle-aussi, soumise à l'impact de la numérisation et des nouvelles formes de consommation qui se généralisent.

### UN TISSU D'ENTREPRISES ARTISANALES IMPORTANT

Avec 23629 entreprises artisanales en 2014, une entreprise essonnoise sur trois est une entreprise artisanale (contre 1 sur 5 en Île-de-France) ce qui place le département au troisième rang derrière Paris et la Seine-Saint-Denis. Depuis 2012, leur nombre a augmenté de 13,65%, très largement devant l'Île-de-France, pour qui la progression est de 0,65%. Les artisans sont plus particulièrement présents dans le bâtiment, (46%) et des services (33%). À noter le vieillissement des chefs d'entreprise, 40% d'entre eux ayant plus de 50 ans.

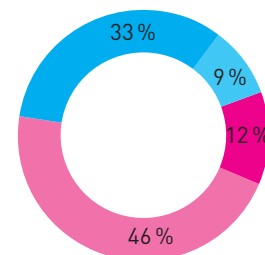
[14] Insee, Clap, REE 2014.

[15] Selon l'Insee, les activités présenteielles sont les activités mises en œuvre localement pour la production de biens et de services visant la satisfaction des besoins de personnes présentes dans la zone, qu'elles soient résidentes ou touristes.

[16] Selon l'Insee, les activités productives sont déterminées par différence. Il s'agit des activités qui produisent des biens majoritairement consommés hors de la zone et des activités de services tournées principalement vers les entreprises de cette sphère.

[17] Chambre des métiers et de l'artisanat de l'Essonne, janvier 2013.

### Les entreprises artisanales en Essonne<sup>(17)</sup>



#### ■ SERVICES

- Coiffure
- Déménagement
- Entretien & réparations
- Esthétique

#### ■ ALIMENTATION

- Boucherie-charcuterie
- Boulangerie-pâtisserie
- Fabrication de cacao
- Fabrication de produits laitiers

#### ■ FABRICATION

- Bijouterie, joaillerie
- Bois & ameublement
- Imprimerie, graphisme
- Prothèse dentaire

#### ■ BATIMENT

- Couverture, plomberie
- Chauffage
- Menuiserie
- Maçonnerie

Un département leader pour la recherche

14 %

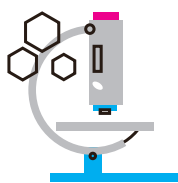
des dépenses en R&D de la région  
(source Menster, Sies)

30,9 %

des employés en R&D de la région  
(source Inpi)

12 %

des brevets déposés dans la région (Inpi)



6 des 8 pôles de compétitivité de la Région sont présents en Essonne

## L'ESSONNE : LEADER POUR L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET LA RECHERCHE

L'Essonne constitue un espace privilégié de localisation pour les activités scientifiques de haut niveau avec plus de 40 000 étudiants inscrits au sein de deux universités : université d'Évry-Val d'Essonne et Paris-Saclay, dans laquelle s'insère un nombre croissant de grandes écoles (Polytechnique, Central Supélec, Télécom Sud Paris...) et de centres de recherche.

Le département compte des pôles de compétitivité et des acteurs de premier plan comme Genopole, le Synchrotron Soleil, le CEA, l'INRA<sup>(18)</sup>, le CNRS<sup>(19)</sup>, ainsi que des lieux dédiés à l'entrepreneuriat innovant comme l'IOGS<sup>(20)</sup>, le WAI<sup>(21)</sup> à Massy, la SATT<sup>(22)</sup> de Paris-Saclay, ou encore l'incubateur Incuballiance, les pépinières de Genopole ou de Teratec. Paris-Saclay a été classée dans le top 8 des clusters mondiaux par le MIT<sup>(23)</sup>.

En 2012, 18 000 personnes travaillaient dans la recherche publique et privée, ce qui représente 30,9 % des effectifs franciliens. L'Essonne représente en outre 14,1 % des dépenses en R&D et 12 % des brevets déposés de l'Île-de-France.

Cet écosystème riche et tourné vers la recherche et développement est un facteur important de l'attractivité du département, aux échelles nationale et internationale.

## DES INFRASTRUCTURES QUI DOIVENT PROGRESSER POUR ÊTRE AU NIVEAU DES EXIGENCES MÉTROPOLITAINES

Si la métropole francilienne dispose d'infrastructures performantes, le bilan départemental est en revanche plus contrasté. La grande période d'aménagement est révolue et les investissements nécessaires à la mise à niveau, notamment des réseaux de transports en commun, n'ont pas été à la hauteur des besoins et des attentes largement exprimés par les habitants et les entreprises. À titre d'exemple, le réseau du Grand Paris Express ne concernera qu'une petite partie du département. A contrario, l'accessibilité constitue un facteur clé pour l'attractivité et le bon fonctionnement des territoires, mais aussi la condition d'un ancrage réussi avec le cœur de la métropole.

À l'ère d'une numérisation généralisée de la société, les performances réseaux de télécommunication et la connectivité deviennent stratégiques. C'est un facteur d'attractivité et de localisation des entreprises, des laboratoires de recherche, des structures d'enseignement supérieur ; c'est aussi un élément important pour les ménages. Pour l'Essonne, cette dynamique est un enjeu majeur. Ainsi, en collaboration avec les opérateurs privés, les acteurs publics prévoient un aménagement numérique du territoire progressif dans les années à venir<sup>(24)</sup>. Le réseau FTTH<sup>(25)</sup> sera, par exemple, déployé d'ici 2020 sur 57 communes du département et couvrira 74 % de la population.

[18] Institut national de recherche agronomique – [19] Centre national de recherche scientifique – [20] Institut d'Optic Graduate School – [21] WAI (We are innovation) - BNP Paribas – [22] Société d'accélération du transfert des technologies – [23] Massachusetts Institute of Technology - Classement World Innovation Clusters 2013 – [24] Conseil départemental de l'Essonne - Schéma directeur territorial d'aménagement numérique de l'Essonne (mars 2012) – [25] Acronyme anglais signifiant « fibre optique jusqu'au domicile »



Au-delà du transfert de l'information, son stockage et son traitement sont des éléments indispensables au bon fonctionnement de l'économie et ils le seront encore plus demain. Les éléments clés d'une économie numérique sont l'intensification des accès aux réseaux et le développement d'une offre de contenu, c'est-à-dire des usages. Sur ce sujet, l'Île-de-France est très bien placée au niveau européen. L'Essonne participe à cette dynamique avec, notamment, la présence de plusieurs Data centers, dont un de grande dimension et de haut niveau de sécurité DATA IV situé à Marcoussis, un des plus puissants calculateurs d'Europe à Bruyères-le-Chatel et un écosystème scientifique et économique extrêmement favorable pour le développement du calcul haute performance et du Big Data.

## L'ESSONNE, UNE SITUATION SOCIO-ÉCONOMIQUE CONTRASTÉE

2

### UNE PROGRESSION MODÉRÉE DU CHÔMAGE

La crise de 2007-2008 a bien sûr impacté l'Essonne : cela s'est notamment vérifié à travers une augmentation du taux de chômage. Celui-ci est passé de 4,8% au 1<sup>er</sup> trimestre de 2008, à 7,8% au 4<sup>e</sup> trimestre de 2015. Il reste toutefois sous le niveau régional (8,8%)<sup>[28]</sup>.

L'Essonne se distingue de la Région par sa sensibilité aux conjonctures économiques. Ainsi, le nombre de chômeurs varie fortement à la baisse en période de croissance (-34,5% entre 2003 et 2007) mais repart tout aussi fortement à la hausse en période de crise : +37,5% de chômeurs entre 2007 et 2010 contre +30% pour la moyenne régionale.

Les personnes les plus touchées sont les jeunes, les ouvriers, les employés de commerce et de services et les personnes peu qualifiées.

### UN TAUX DE PAUVRETÉ SIGNIFICATIF

Contrairement à d'autres territoires de l'Île-de-France, la question centrale pour l'Essonne n'est pas celle d'un chômage massif mais plutôt celle d'une partie de la population active qui est durablement éloignée du marché du travail et qui est victime de la pauvreté.

En effet, le taux de pauvreté, bien qu'en deçà de la moyenne régionale, est tout de même important en Essonne et se concentre d'ailleurs sur les jeunes (17,5% de la population pauvre a moins de 30 ans<sup>[29]</sup>).

L'évolution de l'indicateur du taux de personnes bénéficiant du RSA (Revenu de solidarité active) montre qu'entre juin 2009 et décembre 2014, il y a eu une forte augmentation (+22%), plus prononcée que pour la Région (+8,8%)<sup>[30]</sup>.

### Réseaux routiers

2 autoroutes : A6 et A10  
Routes nationales : N104, N6, N7, N20

### Réseaux ferroviaires

TGV : 60 départs quotidiens depuis Massy (Strasbourg, Nantes, Bordeaux, Marseille, Lyon...).

3 lignes de RER : Paris en 15 minutes depuis Massy, 12 min depuis Juvisy, 30 min depuis Évry, 50 min depuis Étampes et Dourdan.

### Infrastructure aérienne

Orly : 143 villes desservies (France et International) / 29,6<sup>[26]</sup> millions de passagers par an en 2015. Paris-Orly est le deuxième aéroport français pour le fret aérien.

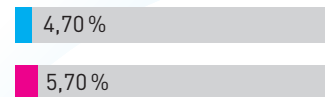
103 706<sup>[27]</sup> tonnes de fret par an y sont transportées en moyenne.

### Réseau fluvial

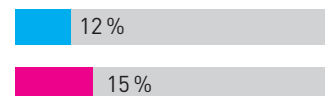
La Seine : 1,4 million de tonnes de marchandises par an avec le port fluvial d'Évry en plein développement.

### Comparaison Île-de-France/ Essonne (taux de pauvreté et bénéficiaires du RSA)

Personnes bénéficiant du RSA



Taux de pauvreté

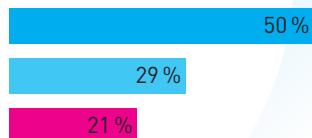


■ Essonne  
■ Île-de-France

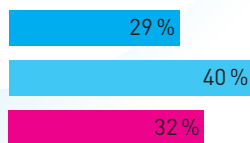
[26] Aéroports de Paris (ADP) 2013 - [27] ADP 2015 - [28] Insee, Estel 2015 - [29] Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-Ccmsa, Fichier localisé social et fiscal, 2012 [30] Statistiques Caisse d'Allocations Familiales Île-de-France, Cnaf.

## Répartition des emplois en Essonne (2014)

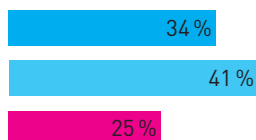
### NORD-OUEST



### SUD



### CENTRE-EST



- Économie productive
- Économie présentielle
- Fonction publique

## PARADOXALEMENT DES REVENUS QUI PROGRESSENT

Sur l'ensemble du département, les revenus ont augmenté de 5,4% entre 2007 et 2009, pendant la crise (soit la plus forte hausse avec la Seine-Saint-Denis et la Seine-et-Marne) contre une évolution de 2,6%<sup>[31]</sup> pour la région. Toutefois, on constate que cette moyenne comprend une hausse plus faible à l'Ouest du département où les ménages ont en moyenne des revenus plus élevés qu'au Sud et au Centre.

## DES DYNAMIQUES TERRITORIALES CONTRASTÉES

Le Nord-Ouest concentre 50% de l'emploi salarié du département. Elle dispose d'une main-d'œuvre hautement qualifiée (ingénieurs, cadres techniques...) et d'activités qui l'intègrent au marché mondial. De cette dernière se dégage une plus forte sensibilité aux fluctuations économiques. Ainsi, elle connaît la plus forte augmentation du taux de chômage +23,4%<sup>[32]</sup> (entre 2001 et 2010) mais, celui-ci rebondit plus vite et plus fort dans sa gestion de la crise.

Le Sud du département enregistre une hausse du taux de chômage moins élevée que celle du Nord-Ouest (+18,6%). Cependant, cette partie du territoire a plus de mal à gérer la crise puisque, entre 2007 et 2010, elle connaît la plus forte progression du chômage des trois dynamiques territoriales avec une hausse de 44,5%. En effet, les secteurs traditionnels souffrent sans que de nouveaux types d'activités ne viennent prendre le relais. Ce territoire subit davantage la crise. Comme cela est constaté ailleurs en Essonne, ce sont principalement les emplois publics qui amortissent les difficultés.

Le Centre-Est est un territoire contrasté. Il est fragile socialement, du fait d'une concentration de poches de pauvreté. Cependant, il connaît une tertiarisation de son tissu économique (économie de services tant aux entreprises qu'aux ménages) et une forte présence des CSP moyennes.

Ainsi, c'est un territoire composite et hétérogène qui a pu amortir les conséquences de la crise en regard aux autres zones de l'Essonne puisque sur la longue durée, c'est ici que l'augmentation du chômage est la plus faible du département avec +15,9%.

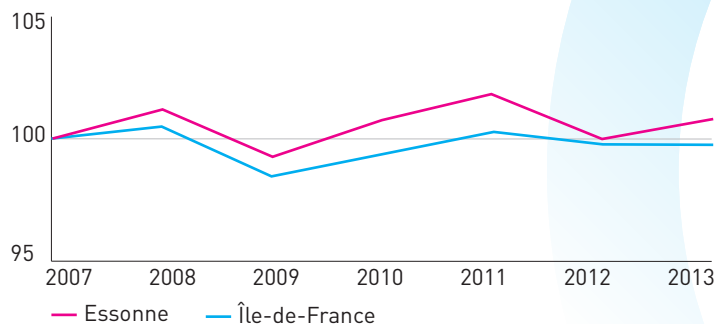
## UNE PERSPECTIVE PLUS FAVORABLE POUR L'EMPLOI

L'emploi en Essonne représente 474395 postes en 2014. 94% de ces emplois sont salariés (et 6% non-salariés). Le secteur tertiaire marchand représente plus de 50% de l'emploi total.

L'évolution de l'emploi en Essonne a été fortement affectée par la conjoncture économique, notamment entre 2007 et 2009, au plus fort de la crise. Toutefois, l'Essonne se démarque d'autres départements de la Région dans sa capacité à rebondir et à créer des emplois. Ainsi, depuis 2009, le nombre de salariés a augmenté de 3,4% en Essonne contre 2,3% pour l'ensemble de la Région Ile-de-France<sup>[33]</sup>.

[31] Statistiques Acadie-Coopérative Conseil « La Crise, l'Essonne et ses territoires » [ juillet 2012 ] – [32] Statistiques Acadie – Coopérative Conseil « La Crise, l'Essonne et ses territoires » [ juillet 2012 ] – [33] Fichiers Urssaf 2014 mis en ligne par l'Acoss

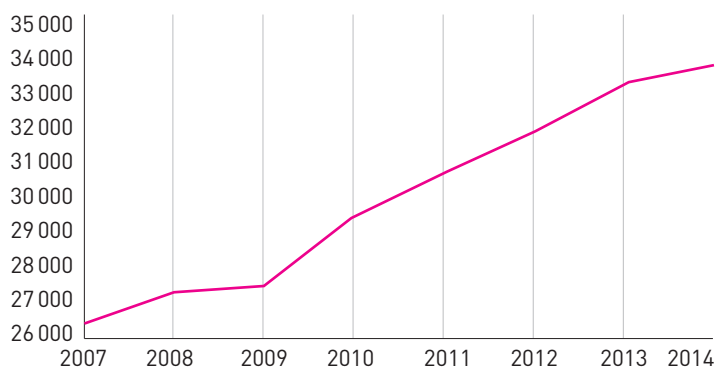
### Évolution de l'emploi salarié (base 100 à fin 2007)



### L'EMPLOI SALARIÉ PRIVÉ EN PROGRESSION

L'emploi salarié privé a baissé entre 2008 et 2009 de 1,4%<sup>[34]</sup> (-2,1% pour la Région francilienne) puis est reparti à la hausse entre 2009 et 2014 avec un rythme plus accru que la moyenne régionale (+3% contre +2%). L'Essonne a même dépassé en 2011 son niveau d'emploi de 2008 précédant la crise économique.

### Évolution de l'emploi non-salarié (en nombre d'individus)



Cette dynamique masque des évolutions sectorielles contrastées, mais témoigne de la capacité globale du tissu économique essonnien à créer des emplois.

### L'ENVOLEE DE L'EMPLOI NON-SALARIÉ

L'emploi non-salarié (chefs d'entreprise, indépendants et aides familiaux) a suivi la même tendance générale à la hausse depuis 2007 mais a un rythme encore plus accru<sup>[35]</sup> (graphique ci-dessous) puisque, sur cette période, ce type d'emploi a bondi de 31%.

Cela se traduit notamment par la présence d'un grand nombre d'auto-entrepreneurs qui représente, en 2014, 53,7% des 10407 entreprises créées<sup>[36]</sup>. Cette dynamique a plusieurs causes : difficultés à trouver un emploi salarié, volonté de créer son entreprise, ou encore l'externalisation de certaines fonctions.

[34] Acoess, retraitements CCI Essonne - [35] En partie dû à la mise en place du régime de l'auto-entrepreneur créé en 2008 - [36] Insee, Estel

### L'EMPLOI PUBLIC : UN AMORTISSEUR CONJONCTUREL

Enfin, l'emploi public reste quant à lui relativement stable puisqu'il n'a quasiment pas évolué depuis 2007 ; il conserve un poids important dans l'emploi essonnien en représentant 31,5%<sup>(37)</sup> de l'emploi total. La répartition de l'emploi public en Essonne est ainsi constituée : 48,8% dans la fonction publique d'État, 37% dans la fonction publique territoriale et 14,7% dans la fonction publique hospitalière<sup>(38)</sup>.

## UN NOUVEAU MODÈLE DE DÉVELOPPEMENT

### 3

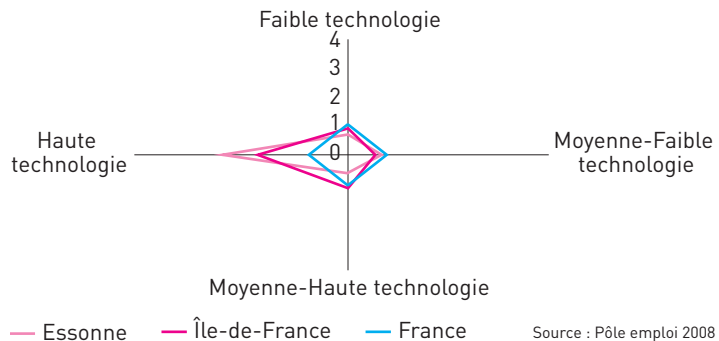
### UNE ÉVOLUTION PROGRESSIVE DU TISSU ÉCONOMIQUE ESSONNIEN DES SECTEURS TRADITIONNELS TOUJOURS PRÉSENTS

Les secteurs de la construction/BTP (Bâtiment et travaux publics), du fret/logistique et du commerce de détail et de gros, dans lesquels l'Essonne s'est historiquement spécialisée, conservent un poids marqué dans l'économie du département. Cet héritage d'un modèle de développement économique lié et corrélé à la capitale parisienne est encore important pour le département. Il s'intègre cependant progressivement dans l'actuel mouvement de métropolisation de celui-ci.

### UNE INDUSTRIE EN TRANSFORMATION

Avec 42700 salariés<sup>(39)</sup>, les activités industrielles regroupent 10% des emplois salariés essonnien en 2013. Une contraction de 4,5% des emplois a été observée depuis 2008. Un recul toutefois modéré si on compare à la Région qui a, quant à elle, subi une baisse de 9%<sup>(40)</sup> de ses emplois industriels sur cette même période. Le mouvement global de désindustrialisation, s'il touche l'Essonne, a une influence plus modérée qu'ailleurs en Ile-de-France.

### Spécialisation de l'industrie Essonnienne<sup>(41)</sup>



(37) Insee, Estel – (38) Insee, Effectifs par versant de la fonction publique au 31 décembre 2014  
(39) CCI Essonne 2013 – (40) CCI Essonne 2008 – (41) Pôle emploi 2008

La meilleure résistance du département dans ce secteur s'explique notamment par une spécialisation de l'industrie essonnienne dans les activités de haute technologie comme l'informatique ou l'électronique<sup>[42]</sup>. À l'image de la concentration d'activités scientifiques et technologiques dans le département, le profil sectoriel de l'industrie de l'Essonne se caractérise de plus en plus par la haute technologie. Cette dynamique, très certainement renforcée à moyen terme par l'accélération des transformations des processus de production (l'industrie 4.0<sup>[43]</sup>, l'impression 3D, ou encore la robotisation), symbolise ce qui pourra être la place et le rôle de l'industrie en Île-de-France afin de maintenir une économie régionale diversifiée et compétitive.

### UNE TERTIARISATION QUI SE CONFIRME

Au-delà d'une persistance de ses secteurs traditionnels et d'une mutation de son industrie, l'Essonne poursuit et prolonge son intégration au mouvement régional de métropolisation. Cela se traduit, d'une part, par une tertiarisation de son économie et, d'autre part, par le développement d'une économie de l'innovation<sup>[44]</sup>.

Le secteur des services et plus particulièrement les services aux entreprises constitue, en effet en Essonne, à la fois le principal pôle d'emplois et le premier vecteur de croissance. Cette dynamique de tertiarisation du tissu économique du département rejoint la logique régionale et démontre l'intégration de l'Essonne dans le fonctionnement métropolitain.

À cela s'ajoute un élément constitutif de l'économie essonnienne : l'innovation.

L'Essonne représente 31 %<sup>[45]</sup> des effectifs salariés publics et privés de la recherche en Ile-de-France et compte un nombre significatif d'acteurs de tout premier plan.

La politique traditionnelle et toujours à l'œuvre d'ancrage de la recherche et de l'enseignement supérieur en Essonne (Projet Paris-Saclay) crée un socle favorable au développement d'une économie de l'innovation. Le rapport entre le monde de la recherche et les entreprises évolue avec la présence de nombreuses structures d'accompagnement : incubateurs, SATT (Société d'accélération du transfert de technologies)... Cela se traduit, en outre, par l'accélération des créations de start-up sur le territoire ou par la poursuite et la multiplication des initiatives allant dans le sens de la création de clusters pour les drones, le calcul Haute Performance (Campus Teratec), les biotechnologies (Genopole) ou les activités sportives, par exemple.

Les éco-activités sont également le témoin d'une économie tournée vers l'innovation. Avec un nombre notable d'entreprises présentes dans ce secteur (240 dont Eco-Logis ou Dalkia), de formations et de laboratoires nombreux impliqués dans ces domaines et des projets d'échelle régionale concernant l'agriculture biologique, l'agrotransformation ou le retraitement des déchets, l'Essonne apparaît comme un département où les questions liées au développement durable occupent une place significative.

L'impératif de se diriger vers une économie plus économe en énergie, plus respectueuse de l'environnement, moins consommatrice de foncier et intégrant les préceptes de l'économie circulaire constitue, en effet, un levier important d'évolution du tissu économique départemental.

[42] La faible importance de l'automobile – fortement touchée par la crise – dans l'industrie essonnienne explique aussi la résistance de ce secteur.  
[43] CCI Essonne 2013 – [44] CCI Essonne 2008 – [45] Pôle emploi 2008

## Les 10 secteurs d'activité qui embauchent le plus de salariés en Essonne en 2014 <sup>(46)</sup>

Commerces de détail, sauf automobiles & motocycles

9 515

Restauration

8 741

Travaux de construction spécialisés

8 155

Administration publique & défense, sécurité sociale obligatoire

6 282

Transport terrestre & transport par conduite

4 927

Commerce gros hors automobiles & motocycles

4 775

Secteurs relatifs bâtiment & aménagement paysager

4 725

Enseignement

4 606

Action sociale sans hébergement

3 042

Hébergement médico-social et social

2 444

## DE NOUVEAUX RAPPORTS À L'EMPLOI

### LES SECTEURS TRADITIONNELS JOUENT UN RÔLE IMPORTANT DANS LES EMBAUCHES

À l'image de l'évolution du tissu économique, l'emploi conserve une forte assise dans les secteurs traditionnels. Les activités de commerce de détail, la restauration et le bâtiment sont encore en 2014 les principaux employeurs en Essonne.

Toutefois, l'évolution de l'industrie, des services aux entreprises et le développement des activités de recherche et d'enseignement supérieur viennent pondérer ces observations. Au même titre que le tissu économique, l'emploi essonnien est en pleine mutation...

### LE MARCHÉ ESSONNIEN INTÉGRÉ AU MARCHÉ RÉGIONAL

23% des emplois en Essonne sont occupés par des non-résidents dans le département et, parmi les actifs essonniers, 40% d'entre eux travaillent hors du département en Ile-de-France <sup>(47)</sup>.

Ce phénomène d'imbrication de l'Essonne dans le marché du travail régional illustre ici aussi l'intégration du département dans la dynamique de métropolisation de l'Ile-de-France.

### L'ÉMERGENCE D'UNE NOUVELLE FORME DE TRAVAIL

En 2012, 46 000 non-salariés étaient comptabilisés en Essonne, soit environ 9% de l'emploi total essonnien. 25 000 d'entre eux sont des travailleurs indépendants et 20 000 sont des employeurs <sup>(48)</sup>. Le tertiaire marchand représente à lui seul plus de la moitié de ce type d'emplois. Quant au régime de l'auto-entrepreneur, il a fortement modifié le paysage de la création d'entreprises. Ainsi il représentait plus de la moitié des entreprises créées en 2014 en Essonne <sup>(49)</sup>.

Cet essor du travail non-salarié est lié aux difficultés économiques conjoncturelles, mais il témoigne également du développement d'une nouvelle forme d'organisation du travail, induit notamment par le développement du numérique qui permet un travail plus autonome et par une transformation des organisations qui poussent à l'externalisation de certaines fonctions.

Cela montre un mouvement profond de transformation du marché du travail. L'enjeu pour le département est d'accompagner et de répondre à ces nouveaux besoins en matière d'immobilier d'entreprise avec, par exemple, le développement des tiers lieux ou des espaces de *co-working*.

### LES ENJEUX DE COMPÉTITIVITÉ ESSONNIENS

Parallèlement au mouvement d'intégration de l'Essonne dans la métropole régionale, le département poursuit un développement auto-centré. Loin d'être contradictoire avec sa dynamique de métropolisation, l'Essonne tend aussi à se développer de manière pondérée et polarisée pour faire du département un territoire à part entière de l'Ile-de-France, à la fois intégré à celle-ci et autonome dans son développement.

Or ceci passe par plusieurs enjeux auxquels l'Essonne doit répondre pour développer et parfaire son attractivité...

[46] DPAE 2014 - Urssaf / Acoff - [47] Insee - RP2012 - [48] Insee - RP2012 - [49] Insee - 2014 Répertoire des entreprises et des établissements

### UNE OFFRE FONCIÈRE ET IMMOBILIÈRE AMENÉE À ÉVOLUER

L'offre foncière et immobilière proposée constitue l'un des enjeux majeurs du département pour préserver et accroître sa compétitivité.

En effet, l'offre foncière de l'Essonne est conjointement diversifiée, bon marché (69 € HT/m<sup>2</sup> en moyenne en 2013 contre 71 € HT/m<sup>2</sup> en grande couronne) et importante avec 614 hectares disponibles<sup>[50]</sup>. Cette offre trop souvent fragmentée ne répond plus aux attentes de la demande (notamment la logistique) qui aspire, par exemple, à des implantations sur des grands espaces.

La création d'une offre foncière nouvelle est contrainte par plusieurs facteurs dont :

- Le SDRIF<sup>[51]</sup> de 2013 qui limite sensiblement la possibilité de créer des espaces à vocation économique.

- L'arbitrage dans l'usage des espaces libres entre une utilisation à des fins économiques et celle liée à d'autres attributions : logements, agricoles...

Dès lors, les décideurs de l'aménagement du territoire doivent se tourner vers la reconquête des friches industrielles et commerciales ou vers la requalification et la densification de ses parcs d'activité (« la ville dans la ville ») pour être en mesure de répondre à cette nouvelle demande.

L'offre immobilière est soumise à la même logique que l'offre foncière dans son obligation de se requalifier. De fait, ces dernières années, la baisse continue de l'offre placée (bureaux, locaux d'activité et entrepôts), mise en perspective avec la nature de l'offre proposée (compétitive en prix et en quantité), nous amène à conclure que cette offre est actuellement hors-marché et nécessite une requalification. En effet, la demande a aussi évolué. Elle s'est, en premier lieu, tertiaisée, mais aussi, dans une moindre mesure, financiarisée. Une nouvelle demande qui s'accompagne de nouveaux besoins : des constructions neuves, des surfaces mixtes qualitatives de petites et moyennes surfaces (inférieures à 500 m<sup>2</sup>) et une offre de services aux entreprises et aux salariés performante. Or l'offre actuelle proposée par l'Essonne est inadaptée pour deux raisons essentielles :

- Son offre est vieillissante comme le montre la part importante de l'immobilier de seconde main.

- Les infrastructures ne répondent pas à cette nouvelle demande. Les transports sont eux aussi inadaptés à un tertiaire de grande dimension qui appelle une plus grande proximité (un métro ou un RER à moins de 5 minutes) que celle proposée actuellement. Paris, la première couronne ainsi que les grandes gares desservies par le futur « Grand Paris » proposent dans ce domaine une offre plus compétitive que celle que l'on trouve en Essonne.

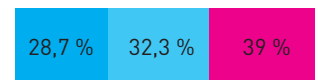
### DES GRANDS PROJETS STRUCTURANTS

Un des éléments structurants de la construction de l'Essonne s'est bâti sur la localisation d'équipements et d'aménagements de grande dimension. Ceux-ci ont contribué à structurer l'espace départemental et, pour certains d'entre eux, l'espace régional : l'aéroport d'Orly, les universités et grandes écoles, les grands centres de recherche, la ville nouvelle d'Évry...

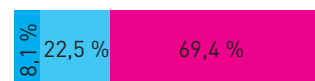
[52] Guide immobilier CCI/AEE 2013.

### Répartition de l'offre disponible en Essonne (Neuf et de seconde main) 2013<sup>[52]</sup>

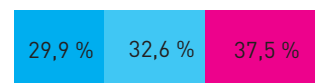
Offre totale disponible



Neuf



Restructuré/Seconde main



- Bureaux
- Activités
- Entrepôts

Ce mouvement perdure sous d'autres formes et participe pleinement au rôle que joue l'Essonne en Ile-de-France. Certains s'inscrivent dans l'ADN scientifique du département comme Genopole et Teratec qui, tous deux, constituent des briques importantes de l'économie de demain à travers les biotechnologies et le calcul haute performance. Paris-Saclay est également emblématique de la contribution essonnienne au Grand Paris et à la nécessité de mettre en place des acteurs en capacité d'être compétitifs dans les réseaux mondiaux de l'économie de la connaissance. D'autres sont en devenir, comme le futur stade de la Fédération française de rugby (FFR) et les aménagements qu'il va induire, ou encore la reconversion du site de l'ex BA 217.

### **UN DÉPARTEMENT OUVERT SUR L'INTERNATIONAL**

L'Essonne accueille 3582<sup>[53]</sup> entreprises étrangères, le département a attiré une dizaine d'investissements étrangers contre environ 340 pour l'Ile-de-France en 2015<sup>[54]</sup>.

L'impact de ces investissements sont élevés en matière d'emplois puisque le groupe DASHCER, par exemple, qui s'est implanté à Wissous, a permis l'embauche de près de 260 salariés. L'Essonne attire essentiellement des investisseurs en provenance des États-Unis, du Japon et de l'Allemagne dont l'activité relève des secteurs des TIC, de l'automobile et des sciences du vivant.

Ces tendances peuvent être mises en corrélation avec la spécialisation des agglomérations où ces entreprises s'implantent et l'attractivité de leurs clusters. En effet, ce sont principalement l'agglomération Paris-Saclay avec le cluster Paris-Saclay et l'agglomération Grand Paris-Sud avec le cluster Genopole qui ont accueilli ces investissements étrangers.

### **LE TOURISME : UN AXE DE DÉVELOPPEMENT À AMPLIFIER**

L'Essonne dispose d'un potentiel d'offres touristiques important grâce à un patrimoine riche (château du Marais, château de Dourdan, église Saint-Médard, maison de Cocteau...), à des sites nombreux (Île de Loisirs de Draveil, Chamarande...) et à des événements, eux-aussi, multiples (journée des plantes de Courson, fête médiévale de Dourdan, meeting aérien de la Ferté Alais...) sans oublier l'abondance d'espaces verts et de forêts qui jalonnent le territoire.

Cependant, cette offre notable demeure aujourd'hui insuffisamment exploitée au regard du potentiel dont elle dispose. Les dernières statistiques souscrivent, en effet, à ce constat puisqu'elles montrent que les sites touristiques de l'Essonne attirent environ 1 million de visiteurs chaque année dont 66 % d'entre eux sont essonniers.

Ainsi, le tourisme constitue un vecteur de développement significatif pour le Département notamment en passant par deux axes d'action majeurs :

- L'amélioration de la visibilité de l'offre touristique. Le patrimoine essonnien appelle à être mis en valeur en accentuant sa promotion auprès du grand public et en structurant davantage l'offre disponible.
- Le développement de l'accessibilité et de la desserte des sites, notamment dans le sud du département, où l'offre est nombreuse mais souvent éclatée.

[53] PRE, mars 2016 - [54] PRE, mars 2016



### **LA RURALITÉ INTÉGRÉE AU DÉVELOPPEMENT**

Les espaces ruraux couvrent les deux tiers de la surface départementale. On y retrouve les intercommunalités de l'Étampois Sud-Essonne, d'Entre Juine et Renarde, du Val d'Essonne, des deux Vallées, du Dourdannais en Hurepoix et du pays de Limours. Ces zones sont caractérisées par la présence de vastes espaces agricoles et boisés, une faible densité de population et une moindre représentation de jeunes âgés de 18 à 29 ans, un éloignement entre lieux d'habitation et parcs d'activités et une forme de dépendance vis-à-vis des territoires plus urbains.

L'enjeu majeur consiste à favoriser l'émergence d'un nouveau modèle de développement, raisonné, qui préserve les atouts liés au patrimoine naturel du territoire, renforce son identité et propose aussi un mode de vie durable aux habitants.

La réalisation de cet objectif passe notamment par une organisation spatiale du territoire qui respecte une logique de concentration et de complémentarité des espaces de développement, qui évite le mitage territorial et renforce la lisibilité de l'offre et l'attractivité territoriale dans une conjoncture économique difficile et un contexte concurrentiel fort.

# Synthèse des auditions

L'élaboration du Livre blanc du développement économique en Essonne s'inscrit dans le contexte de redéfinition des modalités d'intervention de l'action publique des collectivités territoriales. L'exercice ne pouvait s'envisager autrement que par un travail collectif, afin de comprendre comment sont appréhendées ces évolutions, quelles analyses sont faites sur les dispositifs d'aides et, éventuellement, quels besoins ne sont pas encore pleinement satisfaits pour les acteurs économiques essoniens. Dans cette perspective, 80 acteurs issus des mondes économiques et institutionnels, de la recherche et de l'innovation ou de l'emploi en Essonne ont participé de manière active à cette réflexion.

En termes de méthodologie, les auditions ont été réalisées à partir d'un questionnaire commun. Celui-ci avait pour objectif d'identifier les principaux enjeux de transformation actuels, de donner des éléments d'évaluation des dispositifs mis en œuvre par l'action publique en faveur du développement économique, d'identifier des attentes et besoins à satisfaire, ainsi que les modalités à mettre en place pour y parvenir. La réflexion lancée sur le nouveau schéma régional de développement économique est l'occasion de proposer à notre Région une trajectoire de développement pour les cinq prochaines années. Celle-ci ne peut se mener sans la redéfinition des objectifs assignés aux intervenants économiques publics et sans que la nécessaire modernisation de leurs interventions soit en ligne avec les mutations de notre économie.

1

## UNE MODERNISATION URGENTE DE L'ACTION PUBLIQUE

S'il fallait, en premier lieu, souligner un point de consensus autour de notre concertation, ce serait l'impérieuse nécessité de faire évoluer, de moderniser l'action publique, tant dans les outils qu'elle propose que dans leur mise en œuvre. Le contexte global de compétition des territoires, les résultats économiques insatisfaisants (chômage, désindustrialisation) aux yeux de nos concitoyens et le principe actuel de l'intervention publiques appellent à plus d'efficacité. Ainsi les objectifs proposés doivent répondre à des attentes véritables, claires, partagées et dès le démarrage énoncer le bénéfice attendu de l'action publique

à travers une modification perceptible et positive de la réalité.

Les bénéficiaires des actions attendent également des gains de productivité dans l'utilisation des moyens employés.

En effet, dans un contexte budgétaire contraint nos concitoyens comme les entreprises ou encore les territoires rapportent l'activité des services, les améliorations proposées, aux coûts des politiques publiques, donc aux ressources utilisées pour atteindre le résultat obtenu.

### UNE IMPÉRIEUSE NÉCESSITÉ FINANCIÈRE

De manière concrète et unanime, les auditions font le constat de la diminution, voire de la raréfaction des fonds publics. Pour des raisons d'économies évidentes, les fonds destinés au développement économique sont alloués de manière plus réduite. Les modalités d'attribution sont plus restrictives et les retours attendus plus rapides et précis: la question de l'efficacité doit être davantage prise en compte dans la simplification des interventions.

### SIMPLIFIER

La question de la simplification du système et des dispositifs d'aides s'impose naturellement dans le débat. Elle est même d'autant plus attendue que seule la Région peut, désormais, produire les aides directes aux entreprises.

Le constat de la présence d'un grand nombre d'acteurs sur le champ du développement économique en Essonne, mais plus globalement à l'échelle régionale, n'est pas récent, il s'est même renforcé avec le temps, notamment par la création de nouveaux acteurs très spécialisés. Et, s'il existe en théorie une complémentarité des périmètres d'intervention, une forme de concurrence s'est installée dans la réalité, chacun

voulant remplir au mieux ses objectifs et développer sa structure. Aussi, il y a moins, voire pas de «*coordination*» et «*on ne sait plus qui fait quoi*», ce «*millefeuille (...) rend difficile la visibilité et la lisibilité de l'action*» et «*est compliqué et illisible pour les entreprises*». Certains vont même jusqu'à parler de «*désorganisation*» et soulignent le «*manque de chef d'orchestre, d'un guichet unique apportant cohérence et efficacité*».

La raréfaction des financements sans simplification entraîne donc cet effet pervers de complexification du système.

### FÉDÉRER

Le manque d'orchestration et de visibilité, conjugué à la multiplicité des acteurs, peut générer une sous-utilisation de certains dispositifs, ceux-ci étant «*méconnus des entreprises*». Les entreprises considèrent que ces acteurs «*ne répondent pas de manière concrète à leurs besoins, demandent des délais d'instruction trop longs et mobilisent beaucoup d'acteurs au détriment de soutiens réellement opérationnels*».

Un système cohérent, assemblé au niveau régional, mettant en place des processus souples, adaptés aux besoins des entreprises est donc attendu par tous les acteurs. L'action collective, centrée sur le bénéficiaire final, peut être optimisée. Il faut créer une «*chaîne de valeur des interventions satisfaisantes pour les bénéficiaires, qui soit créatrice de richesses et d'emplois*».

Si la fédération des forces est une condition nécessaire à l'efficacité, elle ne peut, en elle-même, être suffisante. Elle se doit d'être souple et favoriser l'exploration de nouveaux modes d'intervention et de collaboration comme «*le droit à l'expérimentation*» en réponse à des besoins très concrets, très ciblés avec le triple avantage de répondre précisément à des besoins émergents, de fédérer les acteurs concernés et de pouvoir mesurer le «*retour sur investissement*». En outre, elle permettrait de faire émerger des initiatives novatrices et de les étendre en cas d'opportunité. C'est bien une véritable logique de subsidiarité qu'il faut mettre en œuvre.

### TIRER LE MEILLEUR PARTI DES LOIS DE DÉCENTRALISATION

L'échelon régional, notamment dans le cas d'une économie aussi importante que celle de l'Île-de-France, doit naturellement constituer un niveau de décision stratégique, à qui revient, avec l'acte III de la décentralisation, la fonction d'élaboration d'une «*stratégie de développement*».

### CONCERTER

Le constat des acteurs économiques est que ce panorama n'a pas été véritablement simplifié par les

lois de décentralisation. C'est même le contraire, au moins à court terme où la création de la métropole a rajouté une couche supplémentaire à l'existant, où la modification des périmètres des EPCI a redéfini les interlocuteurs en les éloignant du périmètre communal, où les départements, même avec des attributions revues, restent des interlocuteurs de proximité.

Il s'agit donc d'optimiser cette nouvelle répartition en créant une cohérence réelle.

Pour tous les acteurs locaux, la Région apparaît bien évidemment comme l'entité légitime pour construire cette cohérence en s'appuyant sur les avantages de la proximité et l'expertise locale des collectivités historiquement engagées dans l'action économique. Le département de l'Essonne doit y trouver toute sa place.

Les entreprises essonniennes, les acteurs représentatifs, les organismes de développement économique expriment également une crainte récurrente : celle que la Région ne soit pas en capacité de compenser le phénomène d'aspiration de Paris intra-muros. L'attente d'une présence plus active des représentants de la Région à l'échelon local en atteste. C'est plus précisément pour pallier à cette lacune que l'échelon départemental pourrait être un relais pertinent et performant grâce à sa maîtrise des réseaux locaux, des dynamiques locales et de la pertinence des projets locaux.

La notion de proximité ressort comme essentielle à l'accompagnement des acteurs économiques au premier titre desquels, les entreprises.

C'est à ce prix que l'équilibre et l'équité entre les territoires pourront être maintenus dans l'objectif d'une efficacité renforcée du développement économique régional.

Il apparaît également important de rendre plus accessibles et plus compréhensibles les politiques de développement économique et de développement de l'entreprise ; sujets qui sont étroitement liés (notamment par le renforcement des canaux d'informations entre le monde politique, de l'entreprise, de l'innovation et du développement économique dans une logique d'horizontalité). Les acteurs interrogés insistent sur le fait que cela doit passer par la mise en place de mécanismes de dialogues permanents permettant aux politiques de comprendre l'évolution du monde économique et, réciproquement, pour les entrepreneurs, la prise de décision publique. L'intégration des dirigeants d'entreprise dans les groupes de décision aux niveaux départemental et régional est largement souhaitée.

L'agence départementale Essonne Développement pourrait être ce coordinateur entre les différents interlocuteurs liés au développement économique et

le relais d'une politique départementale et régionale conjointe, afin de convaincre que les projets peuvent être conduits efficacement, ensemble, dans l'intérêt général.

### **S'ADAPTER À LA NOUVELLE ÉCONOMIE**

Nos politiques publiques doivent également s'adapter aux évolutions en cours dans notre société, aux exigences démocratiques de transparence, aux mutations économiques liées à la numérisation et à la contrainte écologique.

Cette « nouvelle économie » se caractérise par davantage de globalisation (une concurrence internationale accrue avec des nouveaux entrants en permanence), par une numérisation de la société à tous les niveaux (économique, santé, social, loisirs...), par une automatisation des process et des mises en réseaux en temps réels révolutionnant les modes de production et de consommation.

### **RENOUVELER LES PROCESS**

Cette mutation permanente de notre société complexifie l'intervention publique : « *Il n'y a pas de crise, c'est toujours la crise* ».

Partant de ce constat, il n'est pas aisé, dans le schéma d'intervention actuel, de pouvoir réagir (voire interagir) de manière suffisamment spontanée et rapide avec les entreprises. La question du renouvellement des process d'intervention et de leurs contenus est donc posée. Ceci sera d'autant plus vrai avec l'émergence permanente de nouveaux modèles couplés à des cycles économiques de plus en plus courts. Alors que les outils numériques permettent une connaissance exponentielle de l'offre et de la demande (moteur de recherche en position dominante au niveau mondial, réseaux sociaux, places de marché), il est fait le constat que l'action publique se base quant à elle sur une connaissance partielle et décalée dans le temps de son écosystème. Numérisation, mutualisation, souplesse et renouvellement des outils semblent alors indispensables pour qu'une action ne soit pas rendue rapidement caduque.

La production d'une information fiable et pertinente est déterminante pour analyser la réalité du tissu économique, des filières (aéronautique, mécanique, robotique, énergétique, agricole...), des écosystèmes intégrés (centres de formations, de recherche liés, marchés...), pour *in fine* déterminer le meilleur pilotage possible de l'intervention publique.

Le corollaire de ces mutations technologiques et des modèles de production est l'évolution ou même la disparition de certains métiers. On évoque une « *rupture générationnelle* ». Ainsi la question de la

formation (initiale et continue) doit redevenir la clé de l'anticipation des besoins de main-d'œuvre, pour répondre aux évolutions du travail de demain, mais aussi pour mettre à jour les compétences des salariés. Cette réflexion se pose à tous les niveaux de qualification. Si le constat du manque d'organisation des moyens de formation n'est pas nouveau, l'accélération des mutations rend d'autant plus nécessaire une réponse réelle et massive. Elle devrait également inciter à mettre en place des réformes (par exemple, créer un observatoire des besoins en formation pour les entreprises).

### **CENTRER SUR LES BESOINS DES TPE/PME**

Si les principes et règles communautaires déterminent l'action publique depuis un certain nombre d'années, celle-ci doit encore passer d'une logique d'intervention a posteriori destinée à gérer un problème, une crise, à une nouvelle logique d'amélioration de la croissance potentielle. L'objectif est de déterminer un cadre favorable au développement des entreprises, par l'innovation, le renouvellement du tissu économique, l'adaptation des facteurs y participant (capital humain, notamment, et financement).

### **ACCOMPAGNER**

L'action publique doit donc à la fois permettre l'innovation, qui va conduire à la création de nouvelles entreprises, d'emplois et de richesses, et optimiser l'appariement socialement utile entre les acteurs en matière de développement durable. L'acteur public doit être un véritable pont entre les acteurs et agir pour maximiser les effets positifs des rencontres entre acteurs en matière de développement social et économique.

Les acteurs publics sont également attendus sur l'amélioration du financement du développement des entreprises, voire sur l'accompagnement stratégique. Pour les entreprises essoniennes, les financements ne sont pas suffisamment disponibles sur le territoire, aussi bien en volume qu'en diversité.

On attend bien sûr un meilleur financement public à travers les fonds d'amorçage, les prêts d'honneurs, les fonds d'aides spécifiques aux artisans et/ou entreprises classiques (...), avec une véritable identification (exemple de PM'up) des aides pour éviter des dispersions contre-productives. Mais il est aussi attendu des acteurs publics qu'ils facilitent les interactions entre les financeurs privés, quelle que soit leur offre (prêt, capital, etc.) et les entreprises, quel que soit leur type (innovantes, TPE, PME, artisans, etc.).

La question la plus complexe à résoudre se situe au moment du développement, particulièrement pour les entreprises innovantes fortement représentées sur

notre territoire (passage à la production, accélération, mise sur le marché) qui ont besoin d'un fort niveau de liquidité à un moment donné. Ce niveau n'est pas à la hauteur de ce qui peut se faire par ailleurs dans le monde. Le déséquilibre est particulièrement fort avec les États-Unis, le risque pour la France et la Région Île-de-France étant de devenir l'incubateur de haut niveau des USA. La nécessité de constitution d'un fond majeur par la Région avec l'appui de la BPI et de la BERD, en prenant appui sur les fonds existants, apparaît comme nécessaire pour le développement économique des territoires, et particulièrement, de ceux qui hébergent et développent une grande partie d'entreprises innovantes comme l'Essonne.

Le second élément propre à favoriser le développement des entreprises réside dans la capacité de la Région, du département et des EPCI à créer une offre économique, notamment immobilière, aux coûts maîtrisés. Le facteur clé serait de favoriser et coordonner l'hybridation entre fonctions, entre initiatives privées, marchandes, associatives, et initiatives publiques entre objectifs, sociaux, culturels, industriels et commerciaux.

## 2

### CONSTRUIRE UN PROJET POUR LA SECONDE COURONNE, UN IMPÉRATIF D'ÉQUITÉ ET DE COMPÉTITIVITÉ

#### FAIRE CONTREPOIDS AU CŒUR DE LA MÉTROPOLE DANS SES FONCTIONS

L'Essonne est un département dans lequel la recherche a un poids particulièrement important. Il bénéficie de la recherche, tout en subissant une organisation géographique francilienne qui le dessert : forte concentration en cœur de région des fonctions de recherche et développement, au contraire d'autres grandes métropoles comme Boston. Cette spécialisation s'explique historiquement par le volontarisme public et un véritable parti pris d'aménagement du territoire issu de l'État.

*« Il existe un phénomène "d'aspiration" que joue Paris intra-muros pour les entreprises. La notion d'attractivité baisse dès lors que l'on est en première couronne, ce qui est encore bien plus sensible en seconde couronne (de l'ordre d'un facteur 30). Il y a donc une nécessité absolue de mettre en place une politique régionale forte qui permette de compenser ce phénomène. »*

L'économie de l'innovation est aujourd'hui relativement insensible aux grandes politiques d'aménagement de la puissance publique, l'innovation n'étant plus le fait des grandes entreprises publiques. Le marché de start-up étant fortement volatile, l'Essonne doit lutter pour que les fruits économiques et sociaux des recherches ne fuient pas son territoire. Il est donc nécessaire de mettre en place une politique d'implantation plus agressive en mettant en avant le poids et les liaisons entre les pôles d'excellence que sont Paris-Saclay et Évry. L'attractivité du département pour les entreprises à haute valeur ajoutée nécessite surtout la présence sur le territoire de services de haute qualité (ingénierie financière, propriété industrielle...) qui leur permettront de mener l'ensemble de leurs actions sans avoir à chercher ces services à l'extérieur, et notamment à Paris.

#### TROUVER UN NOUVEL ÉQUILIBRE TERRITORIAL

*« L'Essonne est un département qui est à la fois proche et loin de Paris, avec des contrastes territoriaux : un nord qui est largement urbanisé et développé, attiré par Paris et sa première couronne, un centre qui fait un peu équilibre et un sud fragmenté en plusieurs intercommunalités, plutôt tourné vers le Loiret et l'Eure-et-Loir. »*

Dans ce contexte institutionnel et économique, la deuxième couronne francilienne doit se réorganiser pour trouver sa place. Dans la logique métropolitaine, elle sert la capitale et sa première ceinture. Activités logistiques, productions énergétiques, gestion des déchets sont autant de fonctions qui ne servent pas majoritairement les Essonnais mais les Franciliens. Ces fonctions sont en mutation et la croissance de la zone dense doit a priori réinterroger leur implantation géographique. La Région et l'Essonne doivent intégrer, dans une stratégie de long terme, les conséquences de cette métropolisation.

Il faut notamment accompagner le desserrement industriel en mettant en œuvre une politique foncière volontariste (repenser, par exemple, le devenir des ZAE) pour faciliter l'implantation des entreprises et les potentielles créations d'emplois quelles que soient les zones concernées (Saclay, nord Essonne, mais également dans le Sud-Essonne). Il s'agit de trouver une complémentarité avec le cœur de la métropole : *« L'Essonne a les atouts nécessaires pour se placer dans cette perspective de complémentarité et donc montrer que son apport est indispensable au bon fonctionnement du Grand Paris. »*

Cependant, à court terme, le phénomène de gentrification du cœur de la métropole disperse dans toute la Région certaines CSP à une plus grande vitesse que le déménagement des entreprises. Dans une démarche d'intensification de la compétitivité de la métropole, la

gestion des nouveaux flux domicile-travail, doit être prise en compte par la Région.

La problématique de la mobilité est une question cruciale pour le territoire essonnien, «*l'Essonne est loin*» et l'offre de transports actuelle accroît cette image ; de plus, «*il y a un décalage avec les besoins des entreprises. Ces dernières regardent l'accessibilité et la proximité du bassin d'emploi*».

Il semble primordial de mettre en place de nouvelles liaisons de mobilité au sein du département, notamment dans l'axe Est-Ouest, que ce soit pour relier Massy à Saclay, Évry et Massy, entre les villes du Sud-Essonnes mais aussi en direction de l'aéroport. Ces besoins ne doivent pas nécessairement se traduire par des infrastructures lourdes de transports en commun. Il convient de favoriser les liens entre les grands pôles d'attractivité avec des transports en commun «*légers*», voire innovants (TaD, etc.) pour faciliter les déplacements locaux des populations vers leurs lieux d'activité et ainsi favoriser la création d'emplois de proximité.

### **UNE STRATÉGIE DE COOPÉRATION FLEXIBLE**

Les évolutions institutionnelles ont créé de nouvelles entités, des périmètres ont été modifiés, pour certains avec des contours géographiques interdépartementaux. Dans ce contexte apparaissent de nouvelles formes de complémentarités, des enjeux partagés sur des projets spécifiques mais aussi des rivalités interterritoriales.

Pour l'Essonne et les territoires qui la composent, l'enjeu est de tirer parti de cette nouvelle donne pour mettre en place un mode de coopération flexible et satisfaisant pour chacun. La refonte du système d'action économique doit s'appuyer sur cette nouvelle organisation pour inventer une fluidité des échanges et des partenariats.

Concrètement, la coopération avec la Seine-et-Marne semble évidente, au titre notamment de la nouvelle intercommunalité Grand Paris Sud et de la proximité sociale historique du Sud-Essonnes avec le sud Seine-et-Marne. Pour le projet Paris Saclay, la coopération devrait être naturelle et fluide avec les Yvelines et les Hauts-de-Seine. Concernant le Pôle d'Orly situé à cheval sur les territoires essonnien et val-de-marnais, la coopération est bien amorcée, mais doit prendre un nouvel élan, notamment avec l'intégration d'une partie de la zone d'influence économique dans la métropole.

La logique institutionnelle pourrait donc remettre en cause la logique départementale, qui reste cependant pertinente sur un large spectre d'intervention publique à fort impact économique. L'enjeu est clairement d'inventer de nouvelles formes de par-

tenariats souples s'appuyant sur les atouts et spécificités locales, en mettant en œuvre des collaborations basées sur des projets communs.

### **POUR RENOUVELER SON ATTRACTIVITÉ**

L'écosystème essonnien, comme l'ensemble de la deuxième couronne, est très concurrencé par celui de Paris.

Le constat est fait d'une absolue nécessité pour les acteurs locaux d'être soudés et de bien se fédérer entre eux pour atténuer cet effet «*aspirateur de Paris*», d'autant que Paris Région Entreprises semble être pour les acteurs économiques essonnien plus tourné vers Paris intra-muros et les départements de la première couronne que vers les départements de la grande couronne. La recherche d'une coopération, d'une complémentarité entre centre et périphérie, notamment de ses agences de développement, s'impose donc pour construire une véritable économie régionale.

### **UNE OFFRE À RENOUVELER ET À MARKETER**

L'Essonne au sein de la Région doit afficher l'innovation comme élément clé de sa politique en matière de développement économique. Elle doit en faire une marque distinctive. «*Dans cette optique, elle doit adopter une stratégie territoriale claire et simple, axée sur deux ou trois secteurs existants que l'on souhaite soutenir fortement tels que la santé, le numérique et l'agro-alimentaire (autour d'Orly) par exemple et miser sur deux autres secteurs à développer sur le long terme, tels ceux liés aux clusters drones et sports.*»

Ce renouvellement de l'offre passe aussi par l'émergence de nouveaux attracteurs tels que Paris-Saclay avec l'université, et les grands centres de recherche qui s'y installent doivent permettre à l'ensemble du département d'avoir une meilleure visibilité nationale et internationale. Une marque essonnienne doit en naître.

Il faudrait favoriser la création de nouveaux types de collaboration entre les territoires (Saclay et Évry) pour une meilleure optimisation et une utilisation des savoirs et compétences. Il faudrait jouer aussi sur l'effet local de clusters (Teratec, Genopole, Saclay, Drones...) avec une connexion et une coordination accrue qui rendra la lisibilité de l'écosystème départemental plus simple et plus forte.

### **UNE ATTRACTIVITÉ RÉSIDENNELLE À REPENSER**

Un autre facteur clé de réussite réside dans la capacité à pouvoir offrir un véritable parcours de services avec une image forte au sein de l'écosystème essonnien. Dans ce domaine, clarifier l'offre du département et les actions des partenaires apparaissent

comme une nécessité. Pour qu'une start-up reste sur le territoire, il faut lui offrir les mêmes conditions que Paris, notamment en matière de services bancaires et de financement, d'accès aux investisseurs (au-delà de la BPI indispensable, il faut des investisseurs dirigés par des acteurs privés, gérés par le privé).

Cela passe encore par la fourniture d'un cadre de vie en rapport avec les attentes en matière d'urbanité, de lieu de vie sur les campus, de vie sociale et culturelle, de transports adéquats (liaison Orly-Évry, RER, Courtabœuf...). Le développement du tourisme (en s'appuyant sur le village loisir autour du cluster sport notamment) peut aussi être un atout.

Cela passe enfin par l'offre d'un immobilier d'entreprise à la hauteur des attentes spécifiques. La notion même de parcs d'activités est remise en cause. Au vu du stock de bâtiments à vocation économique actuellement hors marché, la question d'une transformation profonde à travailler avec l'ensemble des acteurs concernés doit être enclenchée. Il faut, enfin, davantage intégrer une mixité des fonctions, mais également prendre en compte les nouvelles manières de fonctionner des entreprises (co-working, télétravail, tiers lieux...).

### CONSTRUIRE UN DESTIN À LA RURALITÉ

L'espace rural représente près de 50% du territoire de l'Île-de-France et le département de l'Essonne en constitue une part importante de celui-ci. Il est nécessaire pour permettre aux territoires essonnais ruraux de continuer à se développer de mettre en place des actions publiques spécifiques, afin d'intensifier son économie.

### TROUVER DE NOUVELLES PISTES

La force des territoires ruraux est constituée pour partie par ses filières vertes et agricoles. Il est important d'identifier de nouvelles sources de valorisation grâce, notamment, à des processus de transformation innovants ou la culture de nouveaux produits. «*Il faut intégrer totalement les agriculteurs dans les filières agro-industrielles car ils produisent la matière première qui va être transformée.*» L'absence d'une Chambre d'agriculture en Essonne complexifie toutefois ces initiatives. Dans cet esprit, les universités et leurs laboratoires peuvent être des supports stratégiques et de différenciation pour promouvoir le développement des filières agro-industrielles.

L'exemple de la filière Chanvre dédiée à la création d'isolants éco-durables ou la mise en place d'une pépinière de plateforme d'essais agricoles créée par Darégal sont des illustrations significatives qui doivent se poursuivre. Pour favoriser la stabilisation des populations sur les territoires ruraux, il est

indispensable de proposer de nouvelles initiatives en matière d'exercice d'activité professionnelle. On retrouve ici cette nécessité, tant pour les salariés que pour les entrepreneurs naissants, de création de tiers lieux qui semblent représenter une initiative pertinente. Cela permet de pallier aux déficits de transport et permettre le maintien et le développement de l'économie résidentielle. Qu'il existe sous forme de co-working ou de télécentres, cette nouvelle forme de travail aura un impact significatif sur les territoires isolés.

Les acteurs doivent se fédérer entre eux pour créer une force de développement économique au sein de ces territoires et faire face aux autres espaces plus urbanisés, pour créer un «*contrepoids*» qui permettra la mise en place de mesures adéquates à leur développement ; «*l'objectif d'une territorialisation des politiques d'intervention est de faciliter l'accès aux dispositifs d'appui, en améliorant leur compatibilité avec les réalités locales et les capacités financières des acteurs locaux*».

En outre, il est mis en relief un certain nombre de difficultés par ces territoires quant au renouvellement et à la création de nouveaux espaces dédiés aux entreprises. «*La création d'un fonds régional qui serait affecté spécifiquement aux problématiques rurales pour dynamiser les territoires ruraux sur des projets comme l'acquisition immobilière ou foncière, les tiers lieux, serait bienvenue.*» Le marché des entreprises est très local (nombreuses PME et poids fort de l'artisanat), les besoins en matière d'immobilier et de foncier sont réels, mais les capacités financières des entreprises sont réduites. Pour proposer à la fois une offre adaptée et tendre vers un équilibre des opérations d'aménagement, l'intervention de la puissance publique est indispensable.»

La mise en place d'une politique régionale et départementale dédiée à la ruralité semble essentielle pour maintenir la dynamique économique existante et permettre de pérenniser une population en lui proposant l'accès aux transports, mais aussi aux services de proximité dans un cadre de vie exemplaire.

# Nos propositions d'actions

## 43 PROPOSITIONS D'ACTIONS EN FAVEUR DE L'ÉCONOMIE ESSONNIENNE

Partant des besoins et des attentes exprimées par l'ensemble des acteurs du développement économique essonnien et des spécificités de l'économie essonnienne rappelée dans l'état des lieux 43 actions sont proposées. Elles reflètent l'expression d'un choix stratégique et de la définition de priorités en direction desquelles les interventions seront priorisées.

Celles-ci sont destinées à s'intégrer à l'action publique en faveur du développement économique des collectivités territoriales et à renouveler les modes opératoires en vigueur. Les actions proposées s'inscrivent dans la perspective d'une coopération interterritoriale renforcée, d'une recherche de complémentarité, de mutualisation des moyens et de simplification de l'accès aux dispositifs mis en place.

### AXE 1 MODERNISER L'ACTION PUBLIQUE ET DÉVELOPPER L'INTERTERRITORIALITÉ

**CONSTAT:** un manque de coordination dans les actions et des territoires trop centrés sur eux-mêmes, et qui intègrent peu la dimension interterritoriale, réduit l'efficacité de l'action publique. Avec un territoire très diversifié, des EPCI à la taille et aux caractéristiques différentes, la mutualisation et le développement de synergies constituent un enjeu de tout premier plan pour l'Essonne comme pour l'Île-de-France. La modernisation de l'action publique passe par la simplification des outils existants et le développement des complémentarités territoriales existantes ou à inventer.

Dans cette perspective, l'objectif est de faire en sorte que l'action publique gagne en efficacité dans une logique de simplification des dispositifs et de mutualisation des moyens. La réalisation de cet objectif se concrétise à l'échelon territorial par de l'activation de partenariats renforcés dans un cadre interterritorial.

#### PRINCIPE :

**FAIRE DE LA DEUXIÈME COURONNE UN ESPACE DE DÉVELOPPEMENT À PART ENTIÈRE**

**ACTION  
1**

#### **CRÉER UNE COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE POUR FAIRE DE LA DEUXIÈME COURONNE UN ESPACE DE DÉVELOPPEMENT À PART ENTIÈRE**

Créer un réseau «G 10 + 2» doté d'une fonction d'ensemblier, composé par les EPCI, le département et la Région.

**ACTION  
2**

#### **FAIRE DE L'AGENCE DE DÉVELOPPEMENT LE LIEU DE CONNECTIVITÉ À L'ÉCHELLE INTERDÉPARTEMENTALE ET INFRADÉPARTEMENTALE**

Incarner les grands projets : la connexion entre les écosystèmes est essentielle pour promouvoir une vision ambitieuse de la métropolisation, dont l'espace pertinent est l'Île-de-France. Inscrire l'Essonne de plain-pied dans la dimension économique du projet du Grand Paris.



## ACTION

## 3

### PERMETTRE LA RENCONTRE ENTRE ACTEURS DE DIFFÉRENTES NATURES : UNE STRATÉGIE TERRITORIALE COLLECTIVE REPOSE SUR UNE MEILLEURE COMPRÉHENSION DES ATTENTES DES DIFFÉRENTES PARTIES PRENANTES

Organiser des rendez-vous annuels pour rapprocher les élus et les acteurs économiques et pour favoriser les échanges d'expériences et l'apport d'informations utiles à la prise de décisions.

## PRINCIPE :

**ACCROÎTRE LES SYNERGIES ENTRE LES TERRITOIRES**

## ACTION

## 4

### CRÉER « L'ALLIANCE » DES ACTEURS PUBLICS ET PRIVÉS

Rassembler les acteurs essonniens autour d'une stratégie destinée à promouvoir une identité économique plus affirmée, à partager les mêmes stratégies et à définir des actions collectives.

## ACTION

## 5

### CONSOLIDER L'UNIVERSITÉ ET LE CLUSTER DANS LEUR RAYONNEMENT INTERNATIONAL

Conforter le rôle d'Essonne Développement en tant que structure interdépartementale de développement économique en faveur de Paris-Saclay.

## PRINCIPE :

**ACCOMPAGNER TOUS LES TERRITOIRES TOUT EN RÉDUISANT ET COMPENSANT LE DÉSÉQUILIBRE OBSERVÉ SUR LA DEUXIÈME COURONNE AU PROFIT DU CŒUR DE LA MÉTROPOLE**

## ACTION

## 6

### FAIRE D'ESSONNE DÉVELOPPEMENT UNE AGENCE DE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

Assurer des fonctions de relais et de décryptage des stratégies régionales, relayer et valoriser les dynamiques locales qui devront être portées pour alimenter des actions coordonnées dans des logiques de complémentarité et de proximité.

**ACTION**  
**7**

## RENFORCER L'INGÉNIERIE À DESTINATION DES EPCI

Accompagner les EPCI dans leur stratégie de développement économique.

**ACTION**  
**8**

## ADAPTER LES DISPOSITIFS D'INTERVENTION PUBLIQUE AUX DYNAMIQUES TERRITORIALES RURALES

Consolider, à destination des territoires ruraux et dans une logique de solidarité territoriale, une coordination entre intercommunalités axée sur la mutualisation et la complémentarité avec l'ambition de co-construire un développement économique pérenne et respectueux de l'environnement.

## AXE 2 RENFORCER L'OPÉRATIONNALITÉ DU SYSTÈME D'INTELLIGENCE ÉCONOMIQUE

**CONSTAT :** le manque d'information, ou une information complexe et difficile d'accès, nuit à l'efficacité de l'action publique comme au déploiement de la stratégie des entreprises.

L'intelligence économique est considérée ici comme la capacité pour une entreprise ou une institution à maîtriser l'information qui est utile à son fonctionnement et à son développement.

Dans un écosystème régional de très grande dimension qui connaît un rythme de changement rapide, la maîtrise de la connaissance constitue un enjeu stratégique.

**Dans ce contexte, l'objectif est de permettre aux acteurs publics et privés de mieux appréhender leur environnement, afin de les mettre davantage en capacité de décider et d'exploiter les ressources et datas de manière optimale.**

**PRINCIPE :**

**CRÉER LES CONDITIONS D'ÉMERGENCE D'UNE COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE COLLABORATIVE**

**ACTION**  
**9**

## PERMETTRE L'ACCÈS AUX DONNÉES ÉCONOMIQUES EN « OPEN-DATA »

Créer une plateforme numérique de référence s'appuyant sur une information existante, mais pas toujours facile d'accès, ou sur la production de données spécifiques, constitue l'outil actuellement le plus adapté.

**ACTION**  
**10**

## INITIER UNE DÉMARCHE PROSPECTIVE

Bâtir un programme partenarial à partir de « think-tanks » et de dispositifs de veille pour repérer les tendances lourdes.

**ACTION**  
**11**
**ÉCLAIRER LA PRISE DE DÉCISION**

Mettre à disposition une information de référence contribuant à l'efficacité des stratégies qui seront mises en œuvre.

**AXE 3 POLARISER L'ACTION EN FAVEUR DES ENTREPRISES EN CRÉATION ET EN PHASE DE CROISSANCE**

**CONSTAT :** le développement des entreprises nouvelles et existantes est un enjeu majeur pour le développement économique. Celles-ci participent activement à la création de la richesse économique de leur territoire. Dans le contexte actuel d'évolutions (économique, sociale, numérisation, énergétique, mondialisation...), elles se doivent de rester performantes, innovantes et de s'adapter aux cycles courts du marché. Forts de ce constat, il est important de mettre en place un écosystème favorable à leur croissance et de leur donner les moyens d'innover et rester compétitives pour créer les emplois de demain.

En complément de l'existant, il s'agit de proposer des actions et des modalités d'intervention plus ciblées et répondant de manière plus précise aux besoins et aux contraintes actuels des entreprises.

**PRINCIPE :**  
**FERTILISER L'ENTREPRENEURIAT SUR LE TERRITOIRE**

**ACTION**  
**12**
**COORDONNER ET FAVORISER LES ACTIONS EN FAVEUR DE LA CRÉATION/REPRISE D'ENTREPRISES SUR LES TERRITOIRES**

Articuler les stratégies de développement de l'entrepreneuriat sur les territoires par une action concertée prenant en compte la mise en œuvre, la valorisation et la coordination des actions et des partenaires sur l'ensemble du département.

**PRINCIPE :**  
**PROPOSER AUX ENTREPRISES UN PARCOURS DE CROISSANCE COHÉRENT**

**ACTION**  
**13**
**CRÉER UN GUICHET UNIQUE**

Réceptionner les demandes, les instruire, les orienter, accéder aux financements et créer un fonds de développement.

**ACTION  
14**

### **CONTRIBUER AU DÉVELOPPEMENT BUSINESS**

Faciliter l'accès aux marchés publics, proposer des accompagnements stratégiques ciblés sur les problématiques des dirigeants, mettre en place des conventions d'affaires, des plateformes d'experts, des représentations sur salons, développer des services à haute valeur ajoutée (...).

**PRINCIPE:  
ANTICIPER ET ACCOMPAGNER LES BESOINS DE MAIN-D'ŒUVRE DES ENTREPRISES**

**ACTION  
15**

### **CAPTER LES BESOINS DE COMPÉTENCES POUR UNE MEILLEURE DÉFINITION DES FORMATIONS**

Recenser les besoins, adapter les compétences des salariés et demandeurs d'emploi dans le contexte de mutations technologiques (automatisation de certaines fonctions, cycles courts...).

**ACTION  
16**

### **RENFORCER LE SUIVI GLOBAL ET PERSONNALISÉ ET/OU COLLECTIF DES ENTREPRISES EN PHASE DE RECRUTEMENT**

Mettre en place des actions pour favoriser la rencontre entre l'offre et la demande locales en matière d'emploi.

**ACTION  
17**

### **MAILLER LES ENTREPRISES LOCALES ET LE MONDE ÉTUDIANT**

Créer et favoriser les ponts entre les entreprises locales et le monde étudiant (grandes écoles, universités, y compris en apprentissage et en alternance).

**ACTION  
18**

### **MUTUALISER LES OUTILS, LES PLATEFORMES TERRITORIALES ET LES ÉVÈNEMENTS**

Optimiser les mises en relation entre les entreprises, les demandeurs d'emploi et les formations.

## ACTION

## 19

**ORGANISER DES EXPÉRIMENTATIONS EN MATIÈRE DE FORMATION ET D'EMPLOI**

Sur des thèmes précis et un périmètre et un temps déterminés, tester des projets ou dispositifs émergents dont la généralisation à tout le territoire doit être confirmée.

**AXE 4 DÉVELOPPER UN ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE RENOUVÉLÉ SUR TOUS LES TERRITOIRES**

**CONSTAT :** un grand nombre de zones d'activité du département sont vieillissantes et des friches sont apparues depuis quelques années. On observe également une distorsion entre l'offre immobilière existante et les besoins des entreprises de tous âges et de tous secteurs, y compris pour les commerces qui perdent de la vitalité dans les centres-villes. Compte tenu des enjeux de développement durable, des lois issues du Grenelle de l'environnement et de la préservation des espaces agricoles, l'application du SDRIF (approuvé en décembre 2013), induit une raréfaction de l'offre foncière à destination de l'économie. D'où de nouveaux besoins à l'intérieur de l'aire urbaine existante pour accueillir les entreprises, avec comme corollaire la reconquête des friches industrielles présentes à l'intérieur des ZAE et leur densification.

Le renouvellement de l'environnement économique est nécessaire pour anticiper sur les besoins de demain des entreprises en développant les infrastructures économiques, commerciales et touristiques, et pour accompagner la compétitivité des entreprises et celle du territoire.

**PRINCIPE :**

**POUR RENDRE COMPÉTITIF LES PARCS D'ACTIVITÉ ET OFFRIR DES SOLUTIONS IMMOBILIÈRES AUX ENTREPRISES DE TOUS SECTEURS ET DE TOUTES TAILLES**

## ACTION

## 20

**RÉALISER LE SCHÉMA DIRECTEUR DE VALORISATION DU FONCIER ET DES ACTIFS IMMOBILIERS DES ZONES D'ACTIVITÉ**

Renouveler l'offre immobilière en regroupant les moyens publics et privés dans une association d'ingénierie à l'échelle du sud Ile-de-France. La mutualisation des moyens et savoirs de tous permettra de mener des études à grandes échelles, à porter des appels à manifestation d'intérêt conséquents pouvant porter sur l'exemplarité des lieux.

## ACTION

## 21

**CRÉER UN FONDS D'INVESTISSEMENTS DÉDIÉ, COMMUN ENTRE RÉGION, DÉPARTEMENT, EPCI ET INVESTISSEURS PRIVÉS**

Soutenir les investissements prioritaires du schéma directeur des parcs d'activité.

**ACTION  
22**

**ORGANISER UN PARCOURS IMMOBILIER D'ENTREPRISES POUR FAVORISER LEUR ANCRAGE TERRITORIAL**

Anticiper et faciliter le développement des entreprises depuis leur sortie de pépinière/incubateur, élargir le panel de l'offre immobilière en intégrant des services et coopérer avec les acteurs privés pour cibler les évolutions de l'offre.

**ACTION  
23**

**ORGANISER LA CONNAISSANCE DU MARCHÉ IMMOBILIER POUR ORIENTER LA PRODUCTION**

Renforcer l'animation de la communauté des intervenants publics et privés, créer des outils d'aide à la décision.

**ACTION  
24**

**DÉVELOPPER UN OUTIL DE PRODUCTION ET DE GESTION DE L'IMMOBILIER D'ENTREPRISE DANS LA PERSPECTIVE D'UN ÉQUILIBRE TERRITORIAL**

Créer une agence départementale d'immobilier d'entreprise.

**PRINCIPE :**  
**CONSOLIDER LA COUVERTURE EN OFFRE DE SERVICES ET DE COMMERCES DE PROXIMITÉ ET PROMOUVOIR LE TOURISME ESSONNIEN**

**ACTION  
25**

**VEILLER AU DÉVELOPPEMENT ÉQUILIBRÉ DU COMMERCE ET DES SERVICES DE PROXIMITÉ**

Accompagner les communes dans leurs actions. Mobiliser l'aide financière publique (Fisac...), prospecter de nouveaux opérateurs pour faciliter leur implantation et accompagner les commerçants en leur proposant des formes innovantes de commerces (pop-up stores, commerces éphémères...).

**ACTION  
26**

**FAIRE DU TOURISME ESSONNIEN UNE RÉELLE FILIÈRE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE**

Créer un fonds d'investissement en faveur du développement du tourisme avec une double entrée : accroître l'offre d'hébergement et le tourisme d'affaires ; créer un équipement phare.

## AXE 5 ACCÉLÉRER L'ÉMERGENCE DE L'ÉCONOMIE DE L'INNOVATION

**CONSTAT :** l'Essonne se caractérise par un très fort potentiel en matière de recherche et d'enseignement supérieur, mais il reste davantage un espace de localisation d'activités scientifiques publiques et privées qu'un véritable lieu de l'économie de l'innovation.

L'objectif consiste à capitaliser cette richesse distinctive et faire en sorte que le potentiel scientifique débouche sur des innovations de produits et de services, que de nouvelles entreprises naissent ou que celles qui existent déjà profitent des innovations pour gagner des parts de marché.

### PRINCIPE :

**DÉVELOPPER UN MAILLAGE DE PROXIMITÉ ENTRE LES ENTREPRISES ET L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET LA RECHERCHE**

**ACTION  
27**

### FAVORISER LE TRANSFERT DE TECHNOLOGIE

Mettre en réseau des cellules de valorisation avec les acteurs de l'innovation (pôles de compétitivité, clusters, incubateurs, SATT...), les acteurs de l'accompagnement à la création ou au développement des entreprises et les entreprises.

**ACTION  
28**

### INTÉGRER PLEINEMENT LES « SPIN-OFF » DANS L'ÉCOSYSTÈME ENTREPRENEURIAL ESSONNIEN

Rapprocher les jeunes pousses des dispositifs d'accompagnement à la création et au développement des entreprises.

**ACTION  
29**

### ACCÉLÉRER L'ÉMERGENCE DE PROJETS D'INNOVATIONS TECHNOLOGIQUES

Organiser des *TechMeetings* ; journées ouvertes à tous (grands groupes, PME, laboratoires de recherche, centres techniques...), permettant aux porteurs d'idées de trouver compétences ou partenaires ou bien aux porteurs de technologies d'obtenir le soutien d'entreprises.

**PRINCIPE :**  
**IDENTIFIER LE TERRITOIRE ESSONNIEN COMME LIEU D'EXPÉRIMENTATION**

**ACTION**  
**30**

**PERMETTRE AUX PORTEURS DE PROJETS D'INNOVATION DE TESTER LEURS SOLUTIONS SUR UN TERRITOIRE**

Devenir un territoire d'expérimentation actif et reconnu répondant au mieux aux besoins des usagers (consommateurs, citoyens, entreprises, salariés...) en les impliquant dans le processus.

**PRINCIPE :**  
**FAIRE ÉMERGER L'INNOVATION PAR LA MISE EN PLACE DE LIEUX DÉDIÉS ET DE SERVICES SPÉCIFIQUES**

**ACTION**  
**31**

**CRÉER ET ANIMER DES PASSERELLES ENTRE LES MILIEUX D'INNOVATION**

Développer des lieux de rencontre ouverts aux grands groupes, start-up, instituts de recherche, financeurs publics et privés, universités, PME.

**ACTION**  
**32**

**ACCOMPAGNER LE PASSAGE À L'ÉTAPE DE PRODUCTION DES START-UP AYANT DES DÉBOUCHÉS INDUSTRIELS ET DES ENTREPRISES TECHNOLOGIQUES**

Qualifier l'offre existante de lieux de prototypage et adapter offre et demande.

**ACTION**  
**33**

**FERTILISER L'INNOVATION À PARTIR DES GRANDS PROJETS**

Faire de chaque grand projet un socle d'innovation en créant des écosystèmes innovants.

**ACTION**  
**34**

**FACILITER LE FINANCEMENT DES ENTREPRISES EN PHASE DE CROISSANCE**

Promouvoir l'émergence d'un fonds majeur dédié au développement des entreprises innovantes et faciliter l'accès aux financements (accélération, phase de production, phase de mise sur le marché...).



**ACTION  
35**
**CONSTITUER L'ÉLÉMENT DIFFÉRENCIANT D'UN ENVIRONNEMENT FAVORABLE  
AUX ÉCOSYSTÈMES INNOVANTS**

Développer des services à haute valeur ajoutée visant l'excellence et l'exemplarité aux niveaux national et international.

**AXE 6 CARACTÉRISER ET MARKETER L'ATTRACTIVITÉ DE L'ESSONNE**

**CONSTAT :** l'attractivité du département de l'Essonne repose à ce jour sur des projets structurants et emblématiques tels que Paris-Saclay, Genopole, Teratec... Certains secteurs d'activité tels que les biotechnologies, les drones civils, l'innovation ressortent également.

Toutefois, un travail de définition du poids économique et de l'aspect différenciant de l'Essonne est nécessaire afin de qualifier réellement le département, lui permettant ainsi de se distinguer à travers une image claire et structurée, tout en contribuant à la politique d'attractivité de la Région (dans le cadre de la SRDEII).

**PRINCIPE :**  
**DÉFINIR UNE STRATÉGIE TERRITORIALE ET LA MARKETER AFIN DE CLARIFIER  
L'OFFRE DU TERRITOIRE**

**ACTION  
36**
**IDENTIFIER DES MARQUEURS TERRITORIAUX**

Analyser de manière approfondie le poids économique réel des filières structurantes du département et sélectionner les plus stratégiques.

**ACTION  
37**
**CRÉER UNE MARQUE ESSONNE EN CORRÉLATION AVEC LA MARQUE OMBRELLE  
« GRAND PARIS RÉGION »**

Décliner des outils de marketing territorial et des actions propres à chaque cible.

**ACTION  
38**
**ACCROITRE L'ATTRACTIVITÉ GLOBALE DU TERRITOIRE ET FAVORISER L'ANCRAGE  
TERRITORIAL DES ENTREPRISES**

Analyser l'attractivité résidentielle et économique du département afin d'en clarifier l'offre en matière de services, d'hébergement (privés et professionnels), de modes de travail alternatifs (co-working, télétravail...), d'urbanité, de tourisme, de cadre de vie.

**PRINCIPE :**  
**FÉDÉRER LES ACTEURS DE L'ATTRACTIVITÉ**

**ACTION**  
**39**

**OPTIMISER LES ACTIONS INTERNATIONALES MENÉES PAR LES ACTEURS ESSONNIENS**

Coordonner les actions internationales menées par les différents acteurs territoriaux (notamment auprès des investisseurs étrangers et des prescripteurs type business France, PRE).

**ACTION**  
**40**

**FAVORISER L'ÉMERGENCE D'UNE DYNAMIQUE DE DÉCLOISONNEMENT  
ENTRE LES FILIÈRES STRATÉGIQUES**

Structurer la coopération entre les différents acteurs (territoires, filières stratégiques) au niveau local, départemental et régional, ce qui rendra la lisibilité de l'écosystème départemental plus simple et plus forte (clusters, pôles de compétitivité, grands projets).

**ACTION**  
**41**

**S'INSCRIRE DANS LA POLITIQUE RÉGIONALE D'ATTRACTIVITÉ**

Relayer l'action de Paris Région Entreprises en matière de promotion, d'attractivité, d'implantation et d'internationalisation d'entreprises sur le département.

**PRINCIPE :**  
**PROMOUVOIR ET RÉFÉRENCER L'OFFRE DÉPARTEMENTALE**

**ACTION**  
**42**

**RÉFÉRENCER LE TERRITOIRE AUPRÈS DES FONDS D'INVESTISSEURS NATIONAUX ET  
INTERNATIONAUX**

Valoriser les start-up à potentiel et les pépites pour contribuer à leur développement et renforcer leur ancrage territorial.

**ACTION**  
**43**

**RÉFÉRENCER L'ESSONNE DANS L'OFFRE DE LA RÉGION ILE-DE-FRANCE**

Piloter des actions de promotion et de prospection internationales dédiées aux investisseurs étrangers, à l'internationalisation des entreprises et à la valorisation des grands projets et secteurs clés.

# Les contributeurs au Livre blanc

## LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL A SOUTENU ESSONNE DÉVELOPPEMENT DANS LA RÉDACTION DU LIVRE BLANC DE L'ÉCONOMIE ESSONNIENNE AVEC LA COLLABORATION DE :

Adezac  
ADP  
Aurgalys  
BNP  
Cervia  
CGPME 91  
Chambre de Commerce  
et d'Industrie de l'Essonne  
Chambre de Métiers  
et de l'Artisanat de l'Essonne  
Coca Cola  
Cœur d'Essonne Agglomération  
Communauté d'Agglomération  
de l'Étampois Sud Essonne  
Communauté d'Agglomération  
Grand Paris Sud  
Communauté de Communes  
des Deux Vallées  
Communauté de Communes  
du Dourdannais en Hurepoix  
Communauté de Communes entre  
Juine et Renarde  
Communauté de Communes  
du Pays de Limours  
Communauté de Communes  
du Val d'Essonne  
Conseil départemental 91  
Darégal  
EPAPS

Essonne Active  
Faculté des Métiers de l'Essonne  
Fédération Française du Bâtiment 91  
Fédération Professionnelle  
du Drone Civil  
Gatichanvre  
Genopole  
Greater Paris Investment Agency  
Groupement des Entrepreneurs  
du Hurepoix  
MEDEF 91  
Ministère de l'Enseignement  
Supérieur et de la Recherche  
Mission de préfiguration  
du Cluster sport Essonne  
IAU  
IncubAlliance  
Initiative Essonne  
OpticsValley  
Pôle Emploi  
POLVI  
Préfecture de l'Essonne  
SATT Paris-Saclay  
Systematic  
Teratec  
UD – CFDT  
Université d'Évry  
Université Paris-Saclay

Avec le concours de



Cabinet conseil en développement économique territorial essonien.



**essonne**  
**DEVELOPPEMENT**  
*LE SENS DE L'INNOVATION*



9 Cours Blaise Pascal, 91000 Évry, France  
Tél.: +33 (0)1 69 91 05 29 - Fax: +33 (0)1 69 91 17 81  
[www.essonne-developpement.com](http://www.essonne-developpement.com)